

B

FIN de Baigne
en Nouvelle Calédonie

{ M^e - M^e Colonel L. COLLIN
3 - route de Fréjus
Cannes

AVANT- PROPOS

Poétique impression du BAGNE par un condamné.

Je veux que le diable m'experte
Si j'ai vu dans aucun pays
Un monde bâti de la sorte
Il est à croquer nos amis
Vous feriez les deux hémisphères
Sans trouver rien qui ressemblât
À ceux qui gèrent les galères..
Le plus honnête est le forçat.

Vous **FIN** : "Oh quel **DE** d'acte : **BAGNE**
Comme au vent ce voyageur là
En quel lieu, sous quel équinoxe
Voit-on ce monde l. à Nouméa.
Je puis en oser. J'en arrive
J'ai même eu peur qu'on m'y laissât
Surtout pas un ~~*****~~
Le plus honnête est le forçat.

Alors ces gens sont effroyables
-Non, à l'optique ils semblent doux
Mais les dessous sont pitoyables,
Qu'ils sont laids sous leurs cripeaux
Frenck Monsieur X . nature

NOUVELLE dans **CALEDONIE** **1910 - 1915**

Le plus honnête est le forçat.

Si je laissais courir sa plume
Que de croquis j'aurais encore !
La matière vaut le volume
Quel pays.. c'est la mine d'or
Pour tous ces ~~*****~~ les rôles
Le ministre a été ~~*****~~
Ils défilent les poches pindées.
Le plus honnête est le forçat.

Sans oser encore apprécier la part de vérité qu'elles contiennent, accor-
dons quelques louanges à l'auteur audacieux de ces lignes, du moins ori-
ginales, qu'une main mystérieuse nous remit à l'entrée de nos péripatru-
sions à travers
Le bague, d
période d'active
plus aujourd'hui
résignées, obéiss
Il n'en a
parti de sa grande
de l'échange. Ce n'est
de l'argent inerte,
malgré.
ment aussi JURY

QUI CONNAÎT
L'ÉTOILE.

partir de sa grande
de l'échange. Ce n'est
de l'argent inerte,
malgré.
ment aussi JURY
EST ASSÉSI ON IL

Docteur COLLIN

BAGNE

D E

P I N



NOUVELLE CALÉDONIE 1910 - 1912

PAR L'ÉCRAN



Nouméa semble aujourd'hui respirer plus librement. Le Bagne qui enveloppait la ville n'existe plus. L'air s'en désimprègne peu à peu. L'élément pénal, dont la Nouvelle Calédonie se débarrasse de jour en jour comme d'un parasite, est presque tout entier renfermé à l'île Nou, dont la visite constitue et sera encore pendant quelques années pour l'étranger nouvellement arrivé ou le touriste. On ne rencontre plus de ces condamnés à l'attitude passive et résignée, circulant librement dans les rues de la capitale, siégeant dans les maisons de commerce comme employés ou au guichet de certaines administrations, Plus de ces corvées pénibles sous le soleil, servant à distraire la population. Quelques libérés haillonneux stationnent seuls au coin des rues ou autour de ces "boîtes à lèpre" que sont la plupart des maisons pauvres de Nouméa. La musique des condamnés, dont l'harmonie justement célèbre veillait à date fixe les échos de la place des Cocotiers, n'existe plus que dans les récits des chroniqueurs. Il n'y a plus, s'il on excepte encore les quelques rélégués cantonnés à la presqu'île Ducos, qu'un pénitencier dépot, dont l'importance décroît de jour en jour, c'est l'île Nou.



- 1 camp central
- 2 Marais
- 3 camp est
- 4 ferme nord
- 5 four à chaux
- 6 pointe Lambert
- 7 pointe nord

L'île Nou est située en face de Nouméa dont elle forme la rade avec la presqu'île Ducos. Elle présente 5 ou 6 km environ dans sa plus grande longueur, 1 km au moyenne dans sa largeur. Par son extrémité S.E. elle regarde le port et les quais de

Nouméa, dont mille mètres à peine l'en séparent. Par son extrémité N. et sa côte O., elle est battue par la pleine mer, que l'on voit à quelques miles au large former une barrière d'écume sur la ligne de récifs qui entoure toute l'île calédonienne comme une défense naturelle. Par sa côte E. l'île Nou fait face à la presqu'île Ducos dont le pénitencier est par l'

la chaloupe à vapeur de service à 20 minutes environ du Camp central de l'île Nou. Par sa point E., elle touche presque l'îlot Brun, laissant entre eux une passe, qui est l'entrée principale de la rade de Nouméa, celle ordinairement prise par les bateaux de fort calage. Enfin par sa pointe N. l'île Nou se trouve en face de l'îlot Fraissinet ou du Lazaret dont elle est séparée par un bras de mer, large passe moins fréquentée que la précédente, si ce n'est par les canots de pêche qui viennent de Nouméa attaquer les bancs de fougats sur des fonds sablonneux.



a. Vue

prise du phare. Au 1^{er} plan, dans le creux petit village d'asiliés libérés. Derrière à droite le camp est, à gauche sur une élévation la maison du bourreau, ancienne caserne d'infanterie coloniale. À gauche la pointe Lambert, au fond panorama de Nouméa.

Comme toute la côte calédonienne, l'île Nou offre un aspect très accidenté, mais aride. C'est d'une extrémité à l'autre une succession de mamelons, occupés de vallons. Ces sommets, dont trois au moins paraissent assez élevés, ont leurs pentes abruptes et envahies par une végétation basse et touffue de lentanas, cassies, niaoulis,

vegetation jaunâtre et sèche pendant la saison chaude, un peu plus verdoyante en hiver, mais toujours impénétrable, la brousse, comme on l'appelle ici. Arrivant de Nouméa, on voit sur un premier mamelon, les ruines d'un ancien poste d'infanterie coloniale, actuellement délabré et donné comme habitation au libéré, qui est appelé à remplir à l'occasion l'office de bourreau. Plus loin, sur un suivant, se dresse, comme narguant la violence des vents du large, une cabane mal consolidée de planches et de plaques de zinc, mais dont le vêtement de chaux, qui cache sa pauvreté donne la tache éclatante d'un marabout sous le ciel algérien. C'est de cette

4

C'est de cette hutte habitée par un condamné, que jaillit chaque soir par une combinaison de lampes à pétrole, le feu qui, s'alignant avec celui du phare, a pour but de marquer aux navires l'entrée de la passe. Sur un monticule de moindre importance, en contrebas du précédent et regardant la mer se trouve un édifice, étincelant de blancheur comme une mosquée, qui projette un autre feu au large, et qu'on dénomme pompeusement ici le phare. Enfin sur une des dernières hauteurs, vers l'extrémité ouest, se voit un fortin dont les affûts pourris ont laissé choir les pièces à terre, dernier vestige des anciens essais de défense des côtes calédoniennes.

Historique.- C'est le 9 mai 1864 que l'Éphigénie débarqua sur l'île Nou le premier convoi, composé de 250 condamnés aux travaux forcés. L'effectif des transportés en Calédonie augmenta d'une façon progressive et constante jusqu'en 1887, où le nombre s'élève à 10,335. Puis il diminua lentement, de mille transportés, environ jusqu'en 1896. C'est le 25 février 1897 que la "Calédonie", débarqua le 75^e et dernier convoi. Le chiffre, total des transportés avait été de 210,000. En il en était déjà mort 7,222, c'est à dire le tiers, ce qui porte, à la fin de la transportation en Nouvelle-Calédonie, l'effectif à 9,724, en exceptant les 4,084 libérés ou évadés.

Depuis la fin de la transportation, cet effectif de 9,724 va fondre avec rapidité n'étant pas soutenu par de nouveaux apports. Nous le voyons tomber à 2,260 en 1900, puis il se décime comme à vue d'œil et de jour en jour plus vite à la suite de maladies comme la tuberculose, les ulcères, les bronchites, et pneumonies, la lèpre et surtout par l'insémité avec toutes les déchéances qu'elle peut entraîner sur des gens déjà usés avant l'âge par l'alcoolisme, syphilis et le vice. Dix ans après, en 1910, l'effectif n'est plus que de 4000 hommes, soit environ 750 condamnés sur l'île Nou, 200 relégués à la presque île Ducos, 200 libérés à l'asile du cap Est, et près de 2000 libérés, relégués à l'individuelle, ou forcés à l'assignation à Nouméa et dans la brousse calédonienne.

La mort décime l'élément pénal plus que jamais; il est vrai que l'âge moyen du condamné de la Nouvelle est de 58 ans, la durée moyenne de sa captivité de 22 ans. Aussi, vu toujours le nombre décroissant des transportés l'Administration a été conduite à abandonner petit à petit ses nombreux établissements dans la colonie et à concentrer de plus en plus tous ses pensionnaires autour de Nouméa, en attendant sa définitive disparition.

L'ILE NOU.

Le Directeur de l'Administration
L'espionnage au bagne.-

Le touriste, en quête de sensations fortes qui désire visiter le bagne, doit d'abord se mettre en rapport avec le Directeur de l'Administration pénitentiaire, celui que tout le monde ici chapeau bas appelle Monsieur le Directeur. C'est un petit homme maigre, jeune et desséché, d'allures misérables, dont la silhouette, familière aux Nouméens, se glisse tous les soirs à la même heure, à la fermeture des bureaux le long des boutiques ternes et empoussiérées de la grande rue de l'Alma. Il y est connu pour son exquise politesse et la grace de son sourire qu'il ne marchandait point. Au bagne, c'est un potentat farduche. Les condamnés qui l'ont vu gravir pendant 20 ans tous les échelons de la hiérarchie de la bureaucratie pénitentiaire, le dénomment Pèpin, en raison de l'ombrelle verte qu'il porte ployée sous le bras et dont il ne se sépare jamais. Dans les camps de l'île Nou, il ne paraît plus guère, car, grâce à une armée, savamment organisée d'espions choisis indistinctement parmi les surveillants ou les forçats, il est informé le premier et par le menu de tout ce qui se passe sur le pénitencier, voire même dans les maisons particulières, à Nouméa. A en croire les récits des voyageurs, cette admirable police secrète existe à dater de l'installation du bagne calédonien. Elle ne contribue pas pour peu à l'impression nettement hostile, que l'on ressent, lorsque l'on pénètre pour la première fois dans ces milieux

Dans cette atmosphère d'espionnage, ou vit la population civile et le monde des fonctionnaires, naquit un esprit mauvais, un esprit de basse calomnie, qui s'infiltré comme un poison dans l'existence de toutes les familles. La source des médisances, auxquelles personne n'échappe en Calédonie, est dans quelques familles du pays, plus ou moins frottées d'élément pénal, dont toute l'activité s'emploie, par esprit d'envie ou plaisir de nuire, à salir l'étranger du jet de leur bave venimeuse. Cette lépre morale est plus redoutable que la lépre maladie dont les ravages vont cependant en croissant en Océanie.

On comprend, que, dans le but de déjouer les plans d'évasion ou les complots, les condamnés aient toujours été enserrés dans un réseau de police; on comprend moins que l'on use de ces louches procédés vis à des citoyens libres, des fonctionnaires. Un incident curieux, que nous retrouvons dans les Archives, et dont fut victime en 1864 un nommé Godey, alors Directeur des Ponts et Chaussées de la Nouvelle Calédonie, nous paraît étrangement calqué sur des faits semblables, qui se produisent aujourd'hui, aussi révoltants, ^{voilà} presque 90 ans après, au moment où ille baigne terminant sa lente agonie avant de s'éteindre à jamais sur cette terre: "Un soir que je travaillais dans mon cabinet, écrit-il, fort avant dans la nuit il était environ une heure du matin - j'entendis tout à coup résonner sur le plancher de la verande, des pas lourds, mal dissimulés. Je saisis vivement mon revolver, qui était sur ma table, de l'autre ma lampe et courus à l'encontre de mon nocturne visiteur. Je me trouvai bien vite en présence d'un Surveillant Militaire. Que faites-vous chez moi à pareille heure, que voulez-vous? - lui dis-je à mi-voix en lui plaçant le revolver à la hauteur du menton. - Vous le voyez bien, balbutia l'intrus, je fais ma ronde, j'ai le droit de m'introduire où je veux et comme je peux. Apercevant de la lumière j'ai voulu voir ce qui se passait chez vous. - Misérable, si tu fais un pas, je te brule la cervelle. et le tenant au bout de mon revolver, je lui fis franchir rapidement la limite de notre habitation.

Le lendemain, je déposais une plainte régulière au parquet et une autre au Directeur de l'Administration pénitentiaire, Mr C..., qui s'empres- sa de me répondre " Trouvez le délinquant, je me charge de le punir." Malgré ce procédé au moins insolite, je voulus aller jusqu'au bout et trouver mon intrus. Cela me fut impossible. L'affaire en crsta là."

UNE VISITE A L'ILE NOU.

Passes d'abord à l'hôtel de l'Adminis- tration pénitentiaire, ou l'on trouve le Directeur, entouré, malgré qu'il ne reste plus qu'un millier de transportés en Calédonie, d'un brillant é- tat-major de chefs, sous-chefs et commis de bureau de toute classe et une démarche vous vaudra la faveur de pouvoir prendre à l'appontement de la flotille le canot major pour l'île Nou. A 8 heures du matin et à 5 heures du soir sont les heures des départs. Dans l'intervalle, un ^{canot} dit de service assure le transport des surveillants, libérés et des ^{vivres}. Le surveil- lant de service au quai recueille l'autorisation émanant du directeur et vous délivre moyennant 0,75 centimes, le ticket, qui vous droit à l'embar- quement dans le canot.

Nous trouvons sur le quai, un fonctionnaire de l'administra- tion, qui nous explique, trouvant cela assez naturel, comment certains habi- tants de Nouméa, officiers ou parents de fonctionnaires jouissent de la faveur d'un passage gratuit, alors que d'autres, quoique pouvant se réclamer

- I - D'une façon générale, à Nouméa on décore pompeusement du nom d'HOTEL toute demeure ou bâtiment officiel, dans la construction desquels la maçonnerie remplace l'habituelle plaque de tôle ondulée ou les parois de planches.
- II - Ceux-ci s'octroient habituellement l'assimilation aux grades de sous lieutenant, lieutenant, capitaine et même commandant. Malgré la réduction considérable et progressive de l'élément pénal, on compte encore en IHII un Directeur Mr C., des chefs et sous chefs de bureau comme MM. C..., D..., G..., auxquels il n'est plus possible d'attribuer autre- ment que sur le papier, un rôle effectivement utile, des commandant de pénitencier comme MM. G... au camp Est, Mr D... à Ducos qu'on pourrai- aisément remplacer dans leurs fonctions par de vieux surveillants. Cette situation abusive n'est pas inconnue du Ministre. Aujourd'hui, les réductions de personnel demandées par cable par le ministre et proposées en réponse par Mr C... ne sont pas acceptées comme suffi- santes. Il devient de plus en plus difficile à cette Administration é- tonnante de continuer à vouloir se rendre indispensable.

des mêmes titres, sont astreints, pour les petits profits de l'administration, à verser, quoiqu'à contre cœur, les 0,75 centimes réglementaires. N'est-il pas équitable que Monsieur le Directeur se reconnaisse ce premier droit de dispense.

Une douzaine de condamnés, vieux et cassés sous le soleil, nous attendent, silencieusement assis dans l'embarcation à leurs bancs d'aviron. Ce sont en majeure partie des arabes; il n'y a plus guère de blancs capables d'assurer ce service. Un canaque, de la police du bagne, somnole, accroupi sur l'avant, son casse tête à proximité. Abruti et morne, exhalant quelques relents d'alcool, il supporte avec une fatigue évidente sa tête qu'orne quelques plumes blanches et une masse de cheveux crépus, blanchis à la chaux dans un but tout à la fois d'hygiène et d'élégance. Quelques femmes d'employés, chargées de paquets et d'enfants — les enfants abondent en Calédonie — se placent à l'arrière sur les tapis bleus à bande rouge de l'Administration, aux pieds d'un surveillant qui prend la barre. On déhale péniblement, et l'embarcation, quelque peu cahotée par le vent du large qui s'engouffre dans les passes, se fraie dans le clapotis une route semée d'écume.

Au petit appontement de la pointe Lambert, on stoppe. Une femme de surveillant, dont le mari est en service au camp Est, camp des libérés assilés, y descend avec deux enfants. L'homme de garde à la cabane-abri de la pointe, saisit les paquets de victuailles destinés aux ménages et le canot, débordé à nouveau, glisse sur une eau plus calme, dans un décor triste de collines nues, perpétuellement grillées par les ardeurs du soleil. De loin en loin sur une pente jaunâtre, se détache la note claire d'une maisonnette et sur la droite de l'autre côté de la rade, dans un fond, un amoncellement de cases s'appelle Ducois.

Après une demi-heure passé devant ces douze condamnés canotiers résignés, ramant lentement, sans effort, le regard noyé dans le lointain, nous accostons à l'embarcadère du camp central.

L'arrivée du canot est un événement sur le pénitencier.

Nous débarquons dans une foule; le commandant entouré de surveillants, chef de camp, quelques enfants ou femmes en quête de provisions ou de nouvelles, une dizaine de condamnés garçons de famille chargés de recueillir à l'adresse de leurs maîtres les paquets, que le surveillant du canot distribue. Puis tout ce monde se disperse, cependant que les canotiers hissent au cabestan l'embarcation, glissée sur un charriot. Vieilles mesures de sécurité prises par routine, car aujourd'hui les évasions ne sont plus à craindre; les belles énergies d'antan sont mortes. Les grands récits d'évasions sont passés à l'état de légende; on les cite comme des faits héroïques, des curiosités historiques. Nous avons vu encore quelques vieux condamnés, qui réussirent à atteindre deux fois l'Australie sur des côtes volées lors de leur assignation aux mines, et même sur les canots de l'Administration. L'un d'eux, Gicquet employé maintenant comme garçon de famille dans les fonctions de coupeur d'herbes à lapins et d'éleveur de volailles, eut la bonne fortune de rester plus de 20 ans à travailler dans une tannerie de Sydney où l'on était enchanté de ses services.



Il fut vendu par ses camarades d'évasions et c'est à grand peine que son patron dut se séparer de lui. Gicquet est un vieillard très docile et dévoué qui soigne avec beaucoup de zèle la basse cour, dont il est fier. Il avait, il y a bien longtemps, été condamné à cinq ans de travaux forcés pour recel de vol de cuivre et complicité de vol. Ce fut sa seule condamnation. La justice d'aujourd'hui est plus clémente. Ce n'est depuis que depuis trois

ans que Gicquet ne reçoit plus de lettres de sa femme, qui pendant trente ans n'avait cessé de faire parvenir de ses nouvelles à l'exilé. La dernière lettre qu'il reçut date de 1907, elle émane de son fils aîné, qui prie son père, désormais, en raison de son mariage prochain, de cesser toute correspondance. Depuis cette époque Gicquet a changé complètement d'attitude. Triste, il se plaint dans l'isolement, cause peu et semble avoir perdu

tout espoir de ne revoir jamais la France et les siens.

La plupart des évasions par mer, se sont faites à la faveur d'un courant marin, bien connu des navigateurs, qui dans un délai de vingt jours porte toute embarcation des côtes de Calédonie aux environs de Brisbane Australie. Un des plus récents et des plus beaux coups d'audace restés célèbres dans les fastes du bagne Calédonien est le suivant:

En septembre 1898, à la faveur d'une nuit sombre, se détachait du port de Koumac-côte ouest-un canot de 7 mètres, muni d'une voile et d'un foc, monté par six hommes. De ces hommes, qui étaient des condamnés à l'assignation, quatre provenaient des mines, deux de patrons particuliers. Le canot acheté à un libéré établi sur la côte avait été chargé de victuailles, pommes de terre, biscuits, riz et farine et de plus de 400 litres d'eau douce. En 34 heures les îles Belep, l'île Pott furent passées, et la ceinture de récifs franchie. Pendant cinq jours le canot tint le large, risquant mille fois d'être englouti par les lames géantes, qui déferlaient sur les côtes Calédoniennes et rendent périlleuse la navigation dans ces parages. Postoucher, le chef de l'expédition, dirigeait droit au nord, espérant gagner la Nouvelle Guinée.

Le cinquième jour au soir, une tornade terrible

ligea à coucher la voile, et à naviguer
en que mal avec le foc seul. Cramponnés
échés aux bordages, ils se croyaient per
orsque, vers neuf heures du soir, l'embar
fut drossée sur des récifs où elle fut
quelques minutes déchirée par les lames sui
braux. Nos hommes purent rester accrochés
à des pics de rochers, en



l'un d'eux Terzane se noya. Au jour ils
gagnèrent à la nage, un îlot plat, dénudé, sans végétation ni habitant.
Aucune autre terre n'était en vue. C'est sur cet îlot, rattaché à l'Archipel
Huon, qu'ils vécurent pendant cinq mois, sans feu, ni eau. Pendant 58 jours
où il ne plut pas, ils souffrirent terriblement de la soif. L'un d'eux Jose

se laissa mourir au quarantième jour. Leur nourriture se compose uniquement de coquillages et de tortues mangées crues et dont ils buvaient le sang en guise de boisson. C'est alors que les quatre survivants de l'expédition procédèrent à la confection d'une voile en peau de goelands, travail merveilleux d'ingéniosité, qui figure aujourd'hui dans un musée d'Australie. Un tronc de pin le seul arbre égaré sur l'îlot-qu'ils creusèrent leur fut une pirogue toute trouvée. Au cinquiesme mois, à bout de forces et de courage, ils prirent à tout hasard et de nouveau la mer sur cet esquif improvisé, avec quelques provisions de chair de tortue séchée et de noix de cocos remplis d'eau douce. Après quatre long jour de navigation le vent les poussa sur un nouvel îlot plus vaste, moins aride que le précédent et qui avait dû être habité par des pêcheurs de biches de mer ainsi qu'en témoignaient quelques restes de civilisation: débris de verre marmites en fonte. Nos quatre naufragés passèrent là une vie meilleure, presque heureuse, puisqu'avec les verres ils purent fabriquer une loupe et produire du feu. Ce fut un ^{véritable} plaisir de savourer des goelands rotis, des filets de tortue grillés, et des ^{de} toutes espèces dont l'île était couverte. En quelques ^{jours} ils devinrent plus robustes et purent fabriquer lignes et hameçons. Après cinq mois de séjour, ils virent apparaître et accoster à l'îlot, un côtre monté par deux blancs et quatre canaques. Il avait plus d'un ^{an} que les quatre condamnés avaient quittés la Calédonie où on les croyait devenus la proie des requins ou peut-être parvenus sur la côte Australienne.

Le côtre approche avec méfiance. Il porte un anglais propriétaire d'une île voisine et un capitaine de voilier anglais à la recherche d'un chargement de guano. Voyant sur l'îlot ces quatre hommes, hirsutes, d'aspect sauvage, brûlés du soleil et n'ayant pour tout costume qu'une sorte de ceinture en peau de goelands, les anglais débarquent un de leurs canaques armé d'une sagaie avec mission de s'enquérir prudemment de ce que l'île renfermait. Une fois renseignés, ils descendirent à leur tour, sont mis au courant, non sans peine, de l'identité des quatre condamnés, qu'ils con-

duisent dans l'îlot voisin, où ils devaient se rendre. Quelques semaines après, les condamnés étaient débarqués aux îles Belep, d'où le surveillant chargé de la léproserie pénitentiaire, les prenant pour des libérés évadés les envoig sur Nouméa par le prochain vapeur de la côte. Paschal, Tremontana Landry, et Rostoucher sont jugés à l'île Nôu. Ces hommes, qui dans d'autres temps auraient des héros, sont condamnés par leurs juges impitoyables, au maximum de la peine, qu'ils pouvaient encourir. Paschal dans une nouvelle tentative d'évasion, périt d'un coup de poignard. Tremontana plus heureux réussit une seconde fois à s'échapper. Il vit en Italie le reste de ses jours. Landry et Rostoucher sont encore à l'île Nou. Ce dernier quoique vieillissant-il dépasse aujourd'hui la cinquantaine-est encore un des hommes les plus valides du vieux bagnon. Il est chargé au camp de la cuisine des condamnés et quelle cuisine.

Vu de la mer le pénitencier, dépôt de l'île Nou, ce qu'aujourd'hui on appelle le camp central, est un ensemble de vastes constructions, comprenant: une douzaine de longues cases de condamnés, alignées sur deux rangs; un quartier cellulaire qui les domine, dont la longue façade d'un blanc éclatant percée de noirs hublots a un aspect sinistres; des casernes de surveillants sur la colline, la maison ou hôtel du commandant derrière laquelle sont les anciens ateliers, aujourd'hui déserts, dont les salles spacieuses renferment encore énormes machines, des outils sans nombre, des pièces de fer en tas que l'on ramasse la rouille et que l'abandon a livrés aux condamnés.



Il pouvait y loger plus de deux mille hommes; il y en a maintenant trois cents à peine, dont la moitié sont impotents sans travail, ou employés à des travaux légers. Les plus ^{valides} sont répartis en corvées de cinq ^{heures} du matin à dix heures de 2 heures à 5 heures dans l'après midi. Ces corvées suffisent à assurer

le service de la voirie, d'enlèvement des immondices, des substances, du jardinage. Le tiers de l'effectif est formé par des arabes; il y a en outre quelques asiatiques - la plupart indochinois et employés dans les familles et quelques rares océaniens originaires de Java ou néocalédoniens comme Joseph chargé du garage du canot.

De l'élite des travailleurs, qui étaient autrefois la gloire du bagne, par ce qu'ils créèrent de leurs propres mains, avec des matériaux venus de France en abondance et à grand frais, tout ce que l'Administration pénitentiaire possède encore à la Nouvelle, nous ne trouvons plus qu'une demi-douzaine d'ouvriers assez vieux, qui, lorsque le permet leur santé, peuvent s'employer aux réparations.

Farmi eux, Déchelle, que nous montre la photographie, serait encore



un mécanicien habile si la vieillesse qui lui trouble la vue et l'agite de treblements, ne l'obligeait à cesser tous travaux de précisions. Son camarade Caton, le meilleur des ébénistes du bagne a plus de quarante années de galères, et de 60 ans d'âge. Ouvrier renommé du faubourg St Antoine, il avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour meurtre. La majeure partie du mobilier dont s'enrichissent les de Monsieur Le Gouverneur ou ceux de l'hôtel de l'Administration sont ses œuvres. C'est un homme d'un calme et d'un sérieux impressionnant, laborieux à l'excès. il attend toujours la grâce qu'on lui a souvent et gratuitement promis.

Débarquant un matin sur le pénitencier par le canot de dix heures, nous avons la bonne fortune d'assister au morne défilé de tous ces travailleurs hâves, décharnés, patibulaires, les uns rongés par les vices, les autres cassés par la peine, ils passaient silencieux, en troupeaux pour s'engouffrer sous la grande porte du camp

Vous ne vous doutez pas que cette grande porte noire, lugubre puisse avoir elle aussi son histoire! La sienne est de trente ans toute pleine d'horreur et le poète nous conte avec des accents sincères, qu'en les obligeait, il y a trente années, lors que, condamnés chargés de fers et meurtris par les chaînes ils par bandes du travail, à courber la front et à se découvrir devant la porte de fer.

Devant la petite porte du pèse ou se tient le surveillant un grand diable de condamné, aveugle les yeux révilés, les immuables roule sur un tambour frénétiquement Charandeu, c'est l'horloge du camp, celui qui régle par les roulements de sa caisse les rentrées comme les sorties. Encore un sexagénaire, qui s'acquitte de ses fonctions avec une ponctualité rare. Un petit vieux, à l'air matois, qu'en voit à son côté, c'est Massé

le doyen des forçats, qui porte allégrement un set sail à l'occasion se faire res- il est venu au baigné à l'âge de 58 ans assassin de sa femme, qui le volait et ait dit-il. Brave cultivateur des en- Angers, il avait déjà vécu toute une et sans reproches, lorsque le destin n forçat.



us pretente que le condamné est main- nonnensif, on, aujourd'hui le camp comme

un musée de curiosités. Avec l'autorisation qu'un petit ~~secrétaire~~ secretaire distribue sans compter, en pénètre partout comme dans un moulin, avec une facilité qu'il est affligeant de constater.

Après la rentrée des corvées, la cour du camp présente son maximum d'activité, et nous sommes aussitôt entourés de marchands, qui nous exhibent des tapis en aloés, des noix de coces travaillées, des pilous-pilous assez bien évoqués, au milieu d'un tas d'objets d'un goût douteux et

bien caractéristique. Les bagnes consistent en de longues cases à simple rez de chaussée, aux trois quarts incupées et dont les portes constamment



ouvertes pour ^{aux} qui est, condamnés 1^{re} et 2^e classe. Les condamnés de 3^e classe-ils sont encore près de 60-sont s des cases, fermées par des grilles dehors des heures de travail. Le soir, on les conduit à la maison de détention, ou ils doivent passer nuit dans des cellules séparées.



Il y a, parmi eux, des malheureux qui n'ont commis qu'une faute dans toute leur existence, mais cette faute était qualifiée crime et la société les a flétris. Ils sont ^{là} épiant une parole sympathique, cherchant à se réhabiliter aux ^{yeux} d'un homme compatissant

Ils forment dans l'ensemble une cohue immonde, dont l'âge a aujourd'hui atténué les passions. Que de brimades, d'atroces supplices ont dus résulter de cette hideuse

promiscuité. Il en ^{Ce sont} résultera souvent des êtres imaginables, des monstres aujourd'hui flétris, que nous cherchons à deviner derrière des faces ridées

et grimaçantes,

Voici du reste l'opinion autorisée de notre galérien poète:

Il est, dans cet enfer, de ces monstres étranges
 Qu'en y songeant, le cœur en vomit de dégoût, (sic)
 De ces monstres hideux, pataugeant dans les fanges
 Et s'abreuvant à chaque égout;

De ces monstres n'ayant plus une seule fibre
 Et voués en naissant, au démon infernal,
 Ne sentant rien qui bat, ne sentant rien qui vibre
 Se faisant un culte du mal.

De ces monstres que, Dieu quand son regard se plonge
 Dans ce gouffre effrayant, sondant la profondeur
 Ferme les yeux, palit, courbe le front et songe (sic)
 En suis-je bien le créateur?

Sont-ce vraiment mes mains et blanches et divines
 Qui pétrissent ces corps infects et corrompus?
 Est-ce moi qui leur fis ces langues vipérines
 Ces cœurs noirs, regorgeant de pus? (sic)

Puis, retournant soudain sa face de l'abîme
 Qui vient de lui monter tant de noires horreurs
 Ce Dieu clément et bon, puissant et magnanime
 Crache dessus (sic) versant des pleurs.

Quand, sous la conduite du surveillant de ser-
 vices, vous pénétrez dans la cour du camp, une

mercantis vous entoure. Toute la cam-
 bague défile sous vos yeux: tapis en
 d'aloés, chaînes de montres en crins
 re, pifous-pifous canaques assez fidèle-
 représentés, cequilles et caças grossière-
 travaillés, trois-mats minuscules artiste
 montés, têtes de médailles ciselées dans



la nacre, gravures coloriés, dessins à la plumes de sujets légers extraits du ¹jourire ou du ²frou-frou .etc. Les uns vous mettent dans les mains des prospectus, exposant les prix de leurs divers travaux : ce sont les graveurs les sculpteurs: "Vous pourrez m'envoyer tout ce que vous aurez à me faire faire, se sera avec plaisir, n'importe quel travail, sculpture ou gravure, je m'appliquerai à vous satisfaire." sic. C'est ainsi que s'exprime l'un d'eux, qui se flatte de reproduire sur nacre et d'une façon frappante une photographie quelconque. D'autres vous offrent leurs cahiers de mémoires, où l'emphase ne cède en rien à la simplicité. Tout ceci vous est cédé à des ¹véritablement modiques.

Nul, plus que le condamné, n'est avide de posséder quelque argent et l'on comprend aisément comment le forçat cherche par tous les moyens à procurer quelques améliorations à son régime. Ils font entre eux argent de tout effets, chaussures, médicaments, riz, café, sucre, tabac, viande de bœuf cherie, voire même pâtisserie sont les denrées dont ils font un commerce courant. L'un a la spécialité du ~~café~~ café en gros, dont il reçoit quelques kilogs par l'entremise des canotiers, tous commissionnaires en marchandises. L'autre cède le café à la tasse; il faut voir, après l'heure de la soupe, le marchand de café -ordinairement un arabe-circulant dans les cases, frappant sur sa gamelle des coups sonores pour attirer le client. Peut-être se voit il encore déambulant, côte à côte avec son bourricot, dans une des ruelles de la casbah d' Alger. Certains prêtent à la petite semaine, n'accordant leur crédit qu'à ceux dont le petit commerce clandestin est susceptible de leur assurer un paiement tôt ou tard.

Nous avons là un ancien anarchiste, un nommé Gallo, qui jouit au bagne d'une réputation de basses moralité, se faire de petites rentes avec une série de romans et de livres malpropres, que l'administration lui permet honteusement de louer dans les camps ou les hopitaux. Ce personnage (il paraît en effet pénétré de son importance) auquel certaines âmes charitables avaient ¹bien faire de s'interresser vit en popette avec un autre condamné infirme, dont il exploite les quelques talents de cuisinier et

de relieur. Et l'Administration voit ces choses, les tolère d'une façon coupable, feignant de rien savoir.

La question de ces ménages ignobles a soulevé déjà des protestations indignées. C'est toute la question de la promiscuité au bagne, d'où vient selon nous l'échec du système pénitentiaire colonial français. Dans le rapport du 4 mai 1888, il est écrit en toutes lettres que le chatiment doit procurer à la fois l'expiation du crime, l'amendement du coupable et la préservation de la société. L'amendement du coupable. Nous avons visité tous les pénitenciers de la Guyane; nous avons un par un près de 3000 condamnés, éléments nouveaux qu'à déversés sur la métropole Guyane la métropole de 1807 à 1809; nous de visiter les vieux pénitenciers de la Nouvelle, tels qu'ils fonctionnent encore aujourd'hui, eh bien nous pouvons affirmer que, loin de tendre à l'amendement du condamné, tous les agissements de l'administration pénitentiaire à son égard n'ont fait que l'enfermer davantage et irrémédiablement dans cette orbite et de corruption, dont en a pétri les bagnes. Nous affirmons que le code napoléonien ne se préoccupe pas plus des condamnés du contact des condamnés entre eux pendant l'accomplissement de leur peine, que de leur situation dans la société après leur peine subie. Si... elle a remédié à ce inconvénient par... le doublage et la transformation de la peine en relégation. On parle bien de classements et de catégories établies suivant les belles théories de juriscultes en chambre. Mais il en faut l'application sur les bagnes eux mêmes. Il serait d'ailleurs ardu d'isoler avec profit des classes d'individus, qui viennent de passer des mois et des années dans les foyers de corruption que sont nos prisons, nos maisons centrales et notre de St Martin de Ré. Le traitement pour comporter quelques succès doit s'appliquer au début de l'infection et non plus lorsque la contagion a fait son oeuvre néfaste.

Dès 1886 ce danger de la promiscuité qui fait tout l'échec de notre système pénitentiaire est signalé par Moncelin, délégué de la Nouvelle Calédonie au conseil supérieur des colonies dans son admirable

notice sur le baigne, qui est un chef d'oeuvre d'exactitude et de bon sens qu'a t'en fait depuis avec tous ces arrêtés et décrets qui garnissent les colonnes des feuilles officielles. Rien si l'on en juge d'après les résultats, suite de ces mesures puériles, naïves, ridicules. Pourquoi? c'est que ceux qui élaborent ces beaux règlements pénitentiaires n'ont jamais quitté leurs bureaux du pavillon de Flore, dou la vue incomparable, dont on jouit sur le jardin des Tuileries et des Champs Elysées, leur a suggéré des rêves, de beaux rêves humanitaires, si simples, semblait-il, à mettre en application.

" Il faudrait dit Moncelon, un grand travail, un labeur de toutes les heures, une grande patience, un grand tact, une véritable habileté, un sérieux amour de l'humanité, une abnégation absolue pour étudier chacun de ces êtres, pour le classer d'après ses instincts, d'après son caractère ses aptitudes et l'empêcher ensuite d'avoir aucun contact avec des éléments corrompus et perdus - jamais pour la société."

Nous parlerons ailleurs de cette corruption irresistible à laquelle chacun doit succomber au baigne, nous parlerons de classements établis scientifiquement avec des données psychiatriques et médico-légales, nous parlerons des éliminations qui demeurent nécessaires et surtout de l'isolement, la seule mesure dont l'application devient indispensable, si l'on cherche comme la société en a le devoir, à obtenir l'amendement du criminel.

Combien avons-nous rencontré au baigne de ces êtres dont la responsabilité sociale nous parut bien atténuée. Ce sont les demi-fous à responsabilité limitée dont parle Grasset. Combien avons nous rencontré de commandant de pénitenciers demandant à ces êtres, perdus dans cette tourbe corruptrice des autres, un labeur pour eux impossible. Il est temps que ces anomalies disparaissent. Il est aussi, ^{comme nous l'avons} que ceux, qui assument la direction du régime de nos bagnes, s'assurent le concours de magistrats et de médecins, et surtout se décident à parcourir les bagnes avant de les réglementer. Nous connaissons un de ces directeurs en chambre

qui resta de longues années aux ministère sans jamais oser se risquer à visiter la Guyane ou la Nouvelle Calédonie.

Ces réflexions sur l'odieuse chose qu'est la promiscuité au bagne nous venaient un jour en parcourant les camps. La veille venait de se produire un drame dont les condamnés semblaient encore émus. Un nommé Thevin dit l'Américain avait tué son camarade de lit le condamné Marchand en lui plongeant une lame en plein coeur. Thevin n'est pas d'essence mauvaise; dans un moment de surexcitation ou de folie passagère, il céda à la haine que, depuis quelques jours, l'animait contre Marchand. C'est un vieillard emacié et sans vigueur. Il dut s'appuyer des deux mains pour faire pénétrer la lame-celle d'un large couteau de cuisine-entre les côtes de son camarade couché. Crime imbécile dont le mobile-chose à peine croyable -est la jalousie. Voilà de ces faits qu'engendre la promiscuité, même chez des vieillards aussi affaiblis et dénés de passion, semble t-il, que ceux qui peuplent ce bagne finissant. C'est peu de chose, certes, auprès des atrocités qui se commettent dans les enfers Guyanais, ces chefs d'oeuvre de philanthropie à rebours.

En longeant ces longues cases, aujourd'hui pour la plupart inoccupées, nous reviennent les détails d'une visite nocturne faite dans ce "Bain de culture" par Carol, qui laissè de l'ancien bagne en activité des études si vivantes et fidèles. On nous laisse entendre que le crime qui eut lieu la veille n'est plus qu'une exception, que les ruines-débris rois et les reines de jadis ne sont plus que des vieillards impotents, que les actes de bestialité et de sadisme deviennent des raretés. Le silence tombe avec la nuit sur le camp. Quelques airs monotones de flûte arabe, les prières à demi-voix des musulmans prosternés sur le sol des cases, des murmures de conversations dans les coins en troublent seuls la tranquillité.

Dès le lendemain un vieux condamné, qui respit à la maison

de Détention lse fonctions d'infirmier, et que le commandant nous donne pour guide-il n'en est pas de meilleur-, nous conduit à travers les cases du pénitencier. Il est enchanté de pouvoir-avec le surveillant de service-nous montrer le domaine, où il exerce ses petits talents d'aide médecin et de....commerçant.



Par une petite porte de derrière, la porte des condamnés à mort, nous sortons du camp. Sur-un-coup-de-heurtovt quelques marches à gravir e nous voilà devant le quartier cellulaire, qu'on aperçoit de la mer comme une casbah.

Sur un coup de heurtovt, le surveillant de garde à l'intérieur fait jouer la porte de fer massive, qui semble s'entrouvrir comme un tombeau. Un lugubre silence régné entre ces hauts murs.



On se figure une immense cour drangulaire, dont on fait le tour de long couloirs sur lesquels s'ouvrent les cellules. Un étage supérieur, semblablement disposé. On a vu jadis les cases remplies de prisonniers. Il n'en reste plus qu'une vingtaine, groupés dans d'étroits cachots voûtés, dont tout le mobilier se compose d'une planche pour le couchage, d'une cruche pour la soif, d'un baquet pour les déjections. Ils reçoivent deux fois par jour la ration réduite du condamné

Le pain sec la remplace à la moindre infraction, Les portes sont doubles. Des cachots, les uns sont clairs recevant la lumière par en haut d'un œil de boeuf grillé; les autres obscurs. Ceux-là sont réservés aux grands coupables ou aux condamnés à mort. Une demi heure par jour, dans le préau, chaque réclusionnaire peut se livrer à une promenade solitaire.

À tout prendre cette peine est atroce et, ainsi comprise, dépasse tout ce qu'un homme peut supporter. À cet égard, nous ne saurions mieux faire que de citer la parole autorisée d'un ancien directeur de l'administration, avec l'espoir qu'elle sera put être entendue, puisque encore en Guyane, à St Joseph plus de 200 de ces malheureux sont soumis à cette atrophie forcée, à la fois physique et morale.

« Sans faire de la sensiblerie mal à propos, on a le droit, se me semble d'exiger un peu de logique en ces choses si graves; puisque l'administration prétend employer le chatiment comme un remède au lieu d'en faire un acte de vengeance, il ne faut pas abrutir le sujet, car c'est aller directement à l'encontre du but.

Pour des âmes farouches et obscures, on, continuellement gronde la voix du mal et qui, jamais depuis l'enfance n'en ont entendu d'autre la pire des conseillères et la solitude. Chaque mois, chaque jour diminuera le peu de spiritualité qui existe chez ces êtres et dont peut être on serait parvenu à tirer parti. L'animalité prendra tout, Vous avez enfermé dans la cellule un homme pervers, dangereux, criminel, mais un homme enfin il en sortira une bête fauve. »

Nous nous souvenons pour notre part avoir vu à la réclusion de St Joseph en Guyane des hommes qui semblaient avoir perdu terminaient deux années d'encellulement. Deux années est le minimum de la peine. Ces hommes qui semblaient avoir perdu même l'usage de la parole, puisqu'ils balbutiaient comme des enfants, ne pouvaient la lumière du jour. Ils étaient d'une maigreur extrême, ne se soutenant plus sur leurs jambes. Il fallut des semaines pour les ramener à la vie normale.

En réalité peu de réclusionnaires accomplissent leur peine

en entier. Ils succumbent au bout de quelques mois, déçimés par le scorbut et la cachexie. Et si par miracle, ils arrivent à l'hôpital à se faire un peu de santé, dès leurs sorties, la cellule les reprend impitoyablement.

Dans ces cellules, ils sont nus ou vêtus de leurs seuls pantalons. Dans la crainte de tentative d'évasions-on a vu jadis, au temps où le bagne renfermait quelques énergies, se dépenser des trésors d'ingéniosité pour tenter d'échapper à cette mort lente-les gardiens doivent se livrer dans les cachots à des fouilles régulières, après lesquelles rien ne subsistent des choses, même inoffensives, qu'ils ont se procurer. Écoutons les les plaintes amères d'un de ces malheureux, enfant chéri de la muse, que l'on fait passer de la maison de détention à l'asile des fous :

CRUEL GÉOLIER .

J'avais conservé, de ma mère
 Qui n'appartient plus ici bas sic
 Et qui dort dans un coin de terre
 Sous les hauts cyprès, tout là-bas;
 J'avais onservé son image
 Précieux trésor du passé
 Qu'en mourant, pour tout héritage
 La pauvre hélas m'avait laissé

Dans un joli cadre d'oséne
 Elle me souriait toujours
 Et moins éternelle était ma peine
 Qu'^{les} moins étaient mes jours.
 Le soir au fond, de ma cellule
 Quand l'angélus frappait les airs
 Priant au fond de ma cellule
 Je versais des pleurs bien amers.

Mais le sort fut impitoyable.
 Cette fois j'ose l'accuser

Car un géolier peu charitable
 À mes pieds vint me la briser.
 Ce jour là les yeux de mon âme.
 Virent ma mère au ciel pleurer
 Alors je deviens un infâme.
 Car ma raison du s'égarer.

Les fouilles sont devenues maintenant inutiles; on ne les pratique plus dans les camps qu'à de rares intervalles et non régulièrement comme jadis, à chaque corvée qui rentrait du travail. Le condamné écartait bras et jambes, ne; il ouvrait la bouche et le surveillant, ou le canaque qui l'assistait, promenait ses mains sur le corps de l'homme, cherchant de découvrir dans quelque cachette naturelle quelque chose d'irrégulier.

Dans une cellule de l'infirmerie-celles-ci sont ouvertes au grand air et fermée seulement ^{par} une grille puissante-on nous montre l'espèce un autre enfant chéri de la muse du bagne, redouté de l'administration et sans cesse puni pour ses menaces:

Peut être croira t-on que je suis en démente

Si je le suis alors, c'est excès de souffrance.

déclame t-il lorsqu'on l'y invite, entre deux poèmes satyriques contre ses surveillants.

C'est un homme rebuste qui se pique d'être doublé d'un philosophe profond. Qu'on en juge d'après ses maximes:

Le pessimiste est au fou-par le moral-ce que le fou est au pessimiste par l'intellectuel.

L'atrophie intellectuelle donne la mort mentale et vice versa.

La liberté mal canalisée mène à l'individualité:



celle-ci a l'égoïsme pour aller à l'injustice.

Il vaut mieux être victime que bourreau.

L'art de se faire aimer consiste d'aimer (sic) ^{pour} sur autrui, non pour soi-même.....etc etc.

Surveillants Militaires.-

Le corps des surveillants des établissements pénitentiaires aux colonies date du décret du 30^e Novembre 1867, qui le réorganise et lui la mission de garder ~~et~~ surveiller et diriger les ^{condamnés} condamnés transportés aux colonies. Autrefois recrutés parmis les sous-officiers bien notés de l'armée, ce corps faute de candidats, fut bientôt alimenté par de simples soldats, d'une certaine ancienneté et de quelconque valeur.

Il est vrai que les avantages matériels, faits à ces fonctionnaires ne sont guère alléchants: la solde y varie de 1700 à 4000 Frs. Combien peu arrivent aux derniers échelonnements de ce grade, qui est celui de surveillant principal. L'état alloue en plus à chaque surveillant aux colonies une ration d'entretien composée de 750 grammes de pain*, de 250 grammes de viande, lard ou endaubage, de 50 centilitres de vin rouge, de sel, de café, de légumes secs ou verts suivant les facilités. La plupart étant chargés de famille, on comprend aisément comment, en raison de la cherté des vivres aux colonies, les surveillants doivent être avides d'améliorer leur existence. Après dix années de service, il leur est attribué un supplément de solde dit de haute paye, néanmoins il leur est matériellement impossible à de jeunes surveillants de 1^{re} ou de 2^e classe de vivre avec leurs familles en Guyane par leurs propres moyens.

*Parmi les surveillants militaires, beaucoup ont preuve de dévouement et d'une haute probité. Le fergat les reconnaît bien vite, et les estime. Mais beaucoup semblent avoir été créés pour le malheur du condamné: ils ont une honte pour cette Administration. De ces derniers, la plupart sont Corse. Qui ne les connaît. Plus ou moins cousins de Napoléon, leur ignorance égale leur ambition, leur méchanceté égale leur couardise.

Nous les avons vus s'enrôler de bonne heure dans les régiments de la métropole; à peine capable de lire et écrire, ils reviennent déjà avec galons épaulettés et épées. L'amour du galon, d'une paye facilement gagnée les poussent dans ce corps de surveillants, lorsque leurs capacités ne leur ont pas permis de devenir douanier, gendarme ou sous officier. Deux défauts capitaux les distinguent toujours entre tous: étres vils, et rampants devant leurs chefs, cruels et injustes envers leurs inférieurs.

N'en déplaise aux amis des Corses qui, par principe de solidarité, créent avec retentissement des sociétés mutuelles, nous avons à cœur de noter ici quelques unes des atrocités dont furent témoins les pénitenciers tant Guyanais que Calédoniens. On ne croit pas les forçats en cours de peine, en enrégimenter dans les ministères des faits révoltants qu'on laisse sans sanction; il faut qu'on sache un peu ce qui s'est passé, ce qui se passera encore, à l'occasion, dans les bagnes.

Aujourd'hui cependant, on doit noter des progrès dans les traitements que subissent les forçats sur les bagnes, car depuis quelques années, l'acte du surveillant, qui tue ou blesse un condamné, fait l'objet d'une enquête, qu'apprécie le tribunal maritime spécial, devant lequel doit paraître l'auteur du meurtre ou de la tentative de meurtre. La peur du tribunal serait ^{il} le commencement de la sagesse ?

Néanmoins, resteront gravées en lettres de sang dans les annales du bagne, des histoires trop vraies comme celles ci-dessous:

Le camp Bruns, reste célèbre en Calédonie dans toute mémoire de forçat. Nous ne saurions mieux faire que de vous retracer le tableau qu'en a fait... un directeur de l'Administration pénitentiaire, lui même.

« Les camps disciplinaires, où l'on ne pénètre qu'avec des permissions difficilement accordées, ne sont point faits pour rendre le visiteur fier de sa qualité d'homme. C'est en effet je vous jure, un spectacle lamentable que celui de ces êtres amaigris et pâles, aux faces patibulaires, le corps mal recouvert par de vieux sacs, tirant la jambe droite alourdie par le port de la chaîne, travaillant sans une seconde

Nous les avons vus à l'entour de bonne heure dans les régiments de la m...
 Proposés par le capitaine de ligne et écrits, ils furent déjà avec nous
 épaulés et opérés. L'armée du général de la Roche fut également
 pourvue dans ce corps de troupes, les autres furent capotés par leur
 pas permis de devenir demandeur, pendant que nous étions à l'abri
 quelques les distants toujours entre nous, et toujours devant
 leurs chefs, et nous les avons vus.

N° en dépit de nos amis des Cordons, qui par principe de solidarité
 ont été, et ont été avec nous, nous sommes restés dans la même
 de rester les quelques uns des autres, nous les avons vus les pénitents



de nous tant qu'ils n'ont pas encore été...
 de nous, en attendant que nous n'ayons pas encore...
 mais sans nous en occuper, nous ne pouvons pas...
 qui ne passent encore, nous ne pouvons pas...

Aujourd'hui, nous sommes dans la même...
 trahissements que nous avons vus...
 années, l'acte du...
 d'une manière, du...
 partie l'absence du...
 il
 tribunal est le...

Néanmoins, nous ne pouvons pas...
 années du pays, des villages trop vides comme celles ci-dessous...
 Le camp de la Roche est célèbre en Calédonie dans toute la mémoire de...

l'ordre. Nous ne pouvons pas...
 a fait... un directeur de l'Administration pénitentiaire, lui-même...
 Les camps disciplinaires, nous les avons vus...

permissions d'ailleurs accordées, nous ne pouvons pas...
 visiteurs, de sa qualité d'homme. C'est en effet le vous...
 spectacle lamentable que celui de ces êtres malades et...
 patibulaires, le corps mal recouvert par de vieux sacs, tirés à la jambe
 droite alourdis par le poids de la chaîne, travaillant sans une seconde

d'arrêt pendant toute la séance ,sous la garde de nombreux surveillants que seconde une escouade de vigoureux canaques bien armés:le moindre mouvement pour fuir a comme réplique immédiate,un coup de revolver ou un coup de sagaie bien dirigé. < sic.

Aucune évasion ne s'y est produite encore.C'est tout dire.

Dans les intervalles.....ils sont enfermés dans leurs cases où il leur est loisible de manger leur très maigre pitance et de s'étendre s sur leurs lits,qui se préteraient difficilement aux charmes de la grasse matinée,étant rembourrés avec du béton;le hamac ou les planches seraient ici du luxe.

Vous direz qu'ils ont la journée de huit heures,mais assaisonnée ainsi,cette panacée de revendication semblent fade.

Elle est impuissante à empêcher les suicides,les mutilations volontaires,tous les actes abominables et insensés,que peut inspirer à des natures perverses l'exaltation de la misère et du désespoir.

«.....Ces attentats sont contagieux comme une épidémie:le branle fut donné par un jeune forçat de 22 ans....il y imagina de se crever les yeux avec des épines.La semaine suivante quatre ou cinq de ses camarades l'imitèrent.Puis...il devint à la mode de se couper un pied,une main, de se desarticuler un bras,etc.C'était effrayant:on était menacé e de voir le camp se transformer en une reunion de mutilés.On dut réagir. M.V.....n'y alla pas par quatre chemin.Il fit établir un cirque fermé pour les aveugles et les obligea à s'y promener tous les jours pendant huit heures avec un sac de sable sur les épaules.Les manchots furent attelés à des tombereaux,etc.

Ces camps disciplinaires sont une excellente institution. sic. Ils ont l'avantage d'être faciles à installer,à transporter...."

Edifiante description. Que serait-ce si elle fut été faite par un témoins ,pensionnaire de ces camps,au lieu due à la plume du directeur de l'Administration lui-même,allant en touriste visiter ce qu'il appelle une "excellente institution."

Il n'y a pas deux ans, au camp de Niabo -presqu'il Ducos-qu'un surveillant nommé Chari tuait de deux coups de revolver un relégué nommé. Le médecin constata ^{qu'un infirmier} dont la main du relégué -un infirmier -était armé, avait été placé post-mortem. Néanmoins, ^{Chari} ne fut pas inquiet.

Combien d'histoires de ce genre n'aurions nous pas à citer, en fouillant dans nos souvenirs guyanais!

C'est Carnavaggio qui attache au pied d'un arbre sur un nid de fourmis manioc un condamné le père Sablier qui refusait d'obéir. Malgré l'opposition d'un autre surveillant Casalonga, Sablier fut enduit de sucre et abandonné. Une heure après, ses camarades forcés le délivraient à moitié mort. Nous avons le père Sablier libéré sur le bateau qui le ramenait en France. Cet ancien curé nous répète son histoire, tout tremblant d'émotion. Il vit aujourd'hui le reste de ses jours chez son frère curé comme lui aux environs de Versailles.

C'est ce même Carnavaggio qui dans un dîner où il convia des camarades, veut obliger tout le monde à boire comme lui à la santé de sa femme.... qui n'était autre que le condamné Renaud, un jeune garçon qu'il avait comme domestique.

C'est le condamné Filaire, qui sur le plateau de l'île Royale s'écartant pour un motif intime-le malheureux souffrait de dysenterie- reçoit une balle en plein dos. Les protestations d'un médecin n'arrivèrent pas à faire punir le surveillant coupable.

C'est le surveillant condamné Austruy qui cherchant à s'évader du Maroni, est tué à bout portant par deux coups de revolver par le surveillant Rossini. Celui-ci fut aperçu se précipitant sur sa victime, pour lui tirer un autre coup en plein cœur en disant: "toi tu n'en pas assez, attends." Combien de fois dans des cas semblables un col de vareuse déchiré bien à propos, un pouce mordu providentiellement firent croire à une tentative de violence commise sur le surveillant.

C'est le surveillant Bonini, qui, au chantier forestier de l'île

l'Orapu brutalise atrocement des condamnés halant des pièces de bois dans des sentiers périlleux. ~~Il~~ N'est ce pas aussi le même Corse qui fit creuser sa tombe à un condamné sous la forêt, le fit mettre à genoux et lui vida son revolver dans le corps. Des condamnés en cachette vinrent ensuite combler la fosse où gissait leur camarade. Cette histoire fit quelque bruit. Le surveillant fut-il puni pour cela? On le rétrograda d'une classe.... Et cependant il fut prouvé en outre que Bonnini ^{avait} laisser mourir de faim des hommes aux cachots, tout simplement en plaçant leur nourriture hors de leur portée. Ne fut-il pas avéré aussi que ce même Bonnini pendit à un arbre sous la forêt un condamné, qui ne pouvait plus marcher? Le condamné fut trouvé pendu le lendemain,...., mais il avait les mains attachées derrière le dos.!!!

C'est Buscaille, un autre surveillant, qui aux chantiers des trois Carbets près de Meprou, tire deux coups de revolver dans le dos d'un condamné nommé Marius qui ployait sous une charge de fagots.

C'est Defendini, qui en pleine rue de Cayenne, étend d'un coup de son revolver un condamné qui mis dans sa bouche une cigarette que l'autre lui avait donné ordre de jeter.

C'est Caillet, qui assassine un condamné, italien libérable, à Cayenne, route du Mont Thabo, devant la propriété de Monsieur Dufour. Le condamné avait refusé au surveillant de lui vendre ses poules. Monsieur Dufour qui assista à la scène, à élevé en vain et jusqu'à Paris des protestations, auxquels on resta sourd.

La liste en serait longue de ces atrocités. Nous ne connaissons ^{pas} celles qui par hasard eurent un certain retentissement. On dira que ce n'est pas vrai, n'est pas? Combien de condamnés pourraient conter des choses plus atroces encore. Mais leur témoignage est sans valeur. A dire vrai, ces hommes, dont on a rempli les bagnes, sont, en général, des brutes, des anormaux, des atrophés, mais aussi des malchanceux sur la tête de qui pèse toute la faute de leurs ancêtres ou de leur milieu. Trouvera-t-on là une raison pour en faire des martyrs, comme cela

est arrivé si souvent, en dépit ^{et} malgré les efforts de certaines ligues bienfaisantes!

Mille fois plus haïssable est la plus crapuleuse engeance qui a le soin de garder ce troupeau antisocial. Nous en avons excepté quelques surveillants honorables, respectés par leur esprit, de justice, et leur bonté. Rendons leur hommage, en constatant combien rares sont les corses qui figurent dans cette élite méritoire.

x
x x

L'HOPITAL des TRANSPORTÉS

Le Marais qui est l'ancien hôpital général de la transportation est admirablement situé sur le bord de la mer, regardant le large. Balayé des vents marins, abrité par une végétation luxuriante, son emplacement paraît en ne peut mieux choisi. Il fut une véritable école de chirurgie pour les jeunes médecins coloniaux, alors que les salles, alimentées par des évacuations de malades de tout les points de la Calédonie, regorgeaient de fiévreux ou de blessés. Aujourd'hui le Marais est quasi un dépôt d'incurables, d'impotents courbés par l'âge et les vices, parmi lesquels se trouvent de vrais malades, dernières épaves de la libération dont Nouméa et la brousse se débarrassent peu à peu.

Le site est néanmoins encore séduisant, ainsi que le décrit un des médecins qui eut l'occasion d'y séjourner longtemps, l'on voit d'un côté la mer avec ses lignes de coraux et de madrépores, les flots qui viennent se briser sur les récifs et arrivent doucement, frangés d'écumes mourir sur la plage. A droite un fortin abandonné, collines aux pentes abruptes couvertes de niagoulis, de lentanas, de deminqas, de frangi-papiers aux senteurs embaumés et où des troupeaux de biches viennent brouter l'herbe. A gauche un magnifique jardin rempli des plus belles fleurs tropicales, où la musique de la transportation vient donner des aubades harmonieuses. Devant, une longue allée bordée de hauts cocotiers



occupant l'île dans toute sa longueur et
 s'élevant à l'appentement par les
 volets débarquent les malades, et
 aversant des mamelons couverts
 d'une végétation luxuriante. Et tout
 cela sous un ciel magnifiquement pur
 on y a le calme, la tranquillité, la
 sérénité les conditions essentiels du
 bonheur en ce monde

Aussi si officiellement l'hôpital s'appelle Marais, nom assez prosaïque, chez les forçats s'appelle-t-il d'un nom aussi poétique, quelque chose comme le paradis. et c'était bien parfois aussi le Paradis des forçats."

Il nous ^{est} difficile qu'on puisse aujourd'hui partager l'admiration de ce docteur à l'âme sans artiste. Les troupeaux de biches, les senteurs enbaumés, les flots harmonieux que ~~venait~~ ^{versait} dans le jardin anglais l'orchestre du bain, tout cela a disparu. Le calme y reste profond, et cet ancien jardin abandonné, dont personne aujourd'hui ^{ne} décore les massifs qu'on entretient les allées ne présente plus que quelques rares vestiges de

ses anciennes floraisons. Plus un ^{bagneur} ~~baigneur~~ ne s'y promène. L'hôpital lui même, où quelques vieillards léqueteux n'arrivent pas a donné un air de propreté, est morne. Tout cet atmosphère du ~~Marais~~ ^{Marais} est lugubre et vous prend jusqu'aux ~~jusqu'aux~~ ^{jusqu'aux} moelles. Il y manque, comme

autrefois, nous dit un gardien, les malades nombreux, dont les plus valides étaient pour l'hôpital une main d'œuvre précieuse. Ceux d'aujourd'hui ne sont plus utilisables. Ils fondent d'ailleurs comme à vue d'œil. Cette petite case que vous voyez située là-bas au bord de mer, et dont les abords fourmillent de requins, c'est l'amphithéâtre. Depuis quelques mois, cet établissement ne chôme pastes deux dalles sont toujours occupées. Songez qu'il en meure un chaque jour, quelque fois plus. Les entrées constantes que nous enregistrons ne suffisent plus



À entretenir l'effectif, qui monta jadis à plus de 400 malades. Aujourd'hui-c'est volontiers que nous entrons dans son bureau ^{à son bureau} compulsés les cahiers-et encore les salles sont actuellement chargées, à la suite de la suppression de l'infirmierie des incurables, qui existait au camp, aujourd'hui nous comptons 140 malades et une quarantaine d'aliénés, ce qui fait 250 hommes environ avec les 70 employés infirmiers, buandiers, cuisiniers qui nous viennent du camp et qu'il faut entretenir ici.

Nous faisons avec ce surveillant militaire, qui remplit à l'hôpital les fonctions de portier ou de préposé à l'enregistrement des entrées et sorties, le tour des bâtiments: six pavillons en maçonnerie, en fort bon état, élevés au dessus du sol et reliés entre eux par une longue galerie couverte, ^{passant devant} comprenant les six salles, de quarantes lits chacune, actuellement occupées. Chaque pavillon est flanqué de vérandahs où les malades peuvent se reposer dans la journée. La salle ³, dont vous voyez les fenêtres grillées, nous confie notre cicérone, est réservée aux condamnés de 3^e classe, ou aux réclusionnaires, ceci dans le but d'empêcher toute évasion, en dehors des appels que les surveillants de service effectuent plusieurs ^{fois} par jour dans les salles. Nous croisons quelques vieux pensionnaires, pour la plupart armés de béquilles ou la face cachée sous les pansements. Ils ont piètre mine et nous nous les figurons peu volontiers escaladant les pentes abruptes des collines calédonniennes, en se dissimulant des canaques féroces qui les assoment ou les mangent. Nous les voyons encore moins franchissant à la nage, les passes infestées de squales voraces dans l'espoir d'atteindre une embarcation complice.

Bien malheureusement situés sont les locaux qui servent à la pharmacie, aux cuisines et aux logements des surveillants: ils masquent en effet une large part de la vue de la mer, privant les malades d'une part ~~assez~~ du grand air du large, si revivifiant.

L'asile, bien que communiquant avec l'hôpital, en est écarté. Il est entouré de hauts murs, qui, malencontreusement encore, ferment aux logements du médecin tout l'agrément qu'ils pourraient tirer d'une

expositions aux brises marines. Les
cellules -quarante environ -sont plei
Sous la toiture qui les recou
nt, les vociférations des feus,
irs chants parfois non dénués d'har
nierésément formidablement. La plu
rt vivent presque nus, déchirant
out vêtement. Par le guichet, au ris
de de nous exposer à recevoir quel
ue ordure, nous voyons les plus inc
ffensifs, exaltés, mégalomaniaques,

mystiques. Les uns sont dans un état de décrépitude physique notable, in-
capables de sortir de leurs grabats; d'autres, velus, d'aspect sauvage nous
regardent passer avec des grimaces terrifiantes.

Comme quelque ^{part} piécette du "grand" guignol", on se sent passer là un
frisson dans les os. Après cette impression glaçante, rien n'est comi-
que, comme les notes que certains ont remis à notre passage, et que nous
ne pouvons résister au désir de citer. Après ces quatre vers, restés
célèbres au Marais;

O vous dont la douceur égale le mérite,
Si l'esprit de mes vers ne vous semble pas laid,
Apprenant que je souffre d'une cystite
Ne me refusez pas une boîte de lait.

Les doléances navrantes de ce malheureux exalté, ne sont, semble-t-il, pas
moins curieuses!

Cet hideux logement large, au plus, de deux mètres
sur trois de long, avec des grilles aux fenêtres
ne peut m'inspirer le dégoût et l'horreur
J'en ai, depuis huit jours, mal de tête et de cœur
Et n'en puis manger, car cette nourriture
est trop lourde, eh, ma foi, je la jette à l'ordure.

Pour digérer cette herbe et ces tregnons de chouk
 Je ne vois que l'autruche, un dindon ou des fous
 Avec les petits pois je m'amuse à la balle
 D'un mur à l'autre mur, de la voûte à la dalle .
 Si je pouvais du moins, boire un peu de bouillon....
 Mais j'y trouve, tantôt, un cafard, un grillon;
 Tantôt une araignée et même une punaise;
 Et les mouches surtout s'y baigne à leur aise.
 La viande. - Parlez m'en, je n'ose le nier,
 Cette question, major, s'adresse au cordonnier
 Les tiges sûrement, ne lui feront pas fautes
 Pour vous confectionner, quelques paires de bottes .
 Les haricots. - Oui-dà, j'aimerais les scissons,
 S'ils n'étaient pas criblés de vers et de charançons.
 A vrai dire, le pain seul, hélas, est mangeable.
 Encore faut-il avoir un appétit du diable
 Pour pouvoir l'absorber, courant le risque aussi
 D'être, un instant après, étouffé, raide, osci. (sic)
 Enfin, me diriez-vous, ébauchant un sourire
 Sur tout même sur l'eau, vous trouvez à redire....
 Assurément, Monsieur, car vous n'ignorez pas
 Qu'elle creuse ma fosse et hate mon trépas.
 Celle qu'on me délivre, ici, dans ces cellules,
 Contient un peu de tout, et tant d'animalcules,
 Que ma soif est ardente et ne puis l'étancher;
 Car ma lèvre de foy n'ose pas y toucher,
 Elle me fait vraiment l'effet d'un émétique,
 Et la filtrer, je crois, serait hygiénique.
 Voyons, Julien, et l'air comment le trouvez-vous?
 O h. les watter-cléset n'en n'ont pas de si doux!
 En plein midi, surtout, quand ma cellule est close.

Si j'aspire un parfum, il n'a rien de la rose
 Je voudrais/vous y voir quatre jours seulement,
 Vous me réclameriez un autre traitement.
 Quel nez/quel nez! Monsieur, quelle affreuse grimace!
 Si vous preniez la prise un instant à ma place!...
 Mais, moi, quoique forçat, j'ai le coeur très humain.
 Vous auriez tout/sau moins l'air pur et le bon pain
 Vous auriez le café, la goutte le matin
 Et à chaque repas votre verre de vin.
 Je ne voudrais pas voir vos traits flétris et pâles
 Votre corps recouvert de vieilles loques sales...

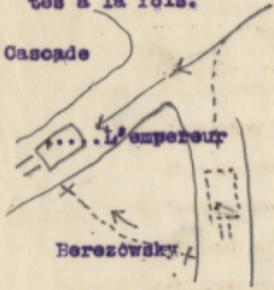
Ma muse n'aime pas être entre quatre murs,
 Il lui faut pour chanter le grand et l'espace
 Et non ce froid réduit, dont l'aspect seul me glace
 Il lui faut des ciseaux entendre le réveil
 Et voir à l'horizon le coucher du soleil;
 Il lui faut les grands bois, le ruisseau qui murmure,
 Roulant sous le gazon et les fleurs, son eau pure
 Il lui faut les baisers des zéphires -sic- du soir
 La grève pour rêver et non un cachot noyé

Admettez qu'elle plaide à cette heure ma cause!
 Par ces vers, j'ai le droit d'exiger un paiement!
 Donnez moi, je vous prie, un autre logement!
 Exemptez moi surtout des bains froids, de la douche,
 Et, pour mieux reposer, changez ma dure couche.
 J'ai gagné tout cela, vous le savez fort bien,
 En dehors de mon dû, je ne réclame rien.

Dans une salle commune sont réunis quelques doux maniaques, idiots aux

faces hébétées ou gateux d'allures inoffensives. C'est là, dans cet asile, que par pitié l'on conserve Berezowsky, qui est bien certainement la figure la plus curieuse du bagne actuel.

La faute qui l'a conduit au bagne, ne date pas d'hier. C'est en 1867, le 6 Juin, vers 4 heures du soir, que Berezowsky, au Bois de Equègne, tira deux coups de pistolet sur l'empereur de Russie, sans roussir à l'atteindre. La voiture, qui avaient pris place Alexandre II, Napoléon III, le grand duc héritier et le grand duc Vladimir, passait en bas de la Cascade de Longchamps. La police avait été avertie, que l'on pouvait redouter un attentat. Aussi, Monsieur de Bourgoing, qui était à la droite du Czar à la portière de la voiture fit-il signe brusquement, à la Cascade, de prendre la route de droite au lieu de l'allée des Acacias, désignée dans l'itinéraire de retour. Berezowsky, qui attendait dans l'allée des Acacias se serait trouvé à droite de la voiture du Czar. Voyant le changement de direction, il courut à travers les massifs et ne rejoignit la voiture qu'en haut de la Cascade. Il était alors placé à gauche de la calèche et sa course précipitée l'empêcha de voir avec sûreté. Il pressa même les deux gachettes à la fois.



Pour ce coup de pistolet d'ailleurs inoffensif, Berezowsky est au bagne depuis près d'un demi-siècle. Personne n'aura eu l'idée de demander à notre ami le Czar, la grâce de ce régicide, qui fut toujours ici le condamné le plus calme et le plus correct, qui se soit rencontré.

Berezowsky vécut de nombreuses années dans une petite concession, que l'Administration pénitentiaire bienveillante lui avait allouée. Fort soumis aux règlements, très poli avec les visiteurs, il resta là isolé, vivant de peu, sans mériter jamais une observation. Un petit cheu

vallui servait pour aller vendre ses légumes, une fois la semaine, sur le marché de Bourail, et tous ses loisirs, il les passait dans la lecture des nombreuses publications, que chaque courrier lui apportait.



Maintenant Berezowski ne lit plus. Trop vieux pour travailler, il s'occupe au jardinage, à faire des courses dans l'hôpital. Tous jours d'heureuse humeur et complaisant à l'extrême, Berezowski, le révolutionnaire farouche d'antan, de son petit pas régulier et sautillant, transporte des brucs d'eau ou poursuit les balles de tennis dans les gazons. Son intelligence, maintenant bien faible, ne lui permet pas davantage. A notre approche, il s'avance sur un signe et se découvre servilement. Une escadre est-elle dans nos eaux? Monsieur le Gouverneur est-il résolu à lui donner sa fille en mariage? Telles sont les questions surprenantes, qu'il nous pose naïvement. Son gâtisme est lamentable et s'accroît de jour en jour. Sur sa veste, il s'est cousu lui-même, en guise de décorations, des bribes de galons, des boutons décorés qu'il exhibe fièrement. Il attend avec impatience la médaille coloniale, que lui a promis, paraît-il, Monsieur le Gouverneur. Puis, sordide et piteux, il repart de son petit pas, toujours le même, soutenant les deux brucs, dont on l'avait chargés.

Le service de l'hôpital du Marais est assuré par un médecin colonial, assisté de quatre ou cinq surveillants. Le docteur chargé des différents groupes de condamnés distribués sur l'île Nou et des relégués restant à la presque île Ducos, vient aider le premier en cas de besoin. Les bonnes sœurs, autrefois chargées des détails de la cuisine et de la lingerie de l'hôpital, ont été retirées depuis quelques années. Un aumônier visite les malades deux ou trois fois

dans la semaine, arrivant de Nouméa sur un canot, que le Directeur de l'Administration met à sa disposition. Chaque Dimanche, il officie dans la chapelle de l'hôpital ou au Camp central. La messe dans cette petite chapelle de l'île Ngu, à la fois rustique et pittoresque, est servie par des forçats. L'enfant de chœur le plus zélé est un solide gaillard, un canaque, justement célèbre en Calédonie pour avoir assassiné d'une main sûre et d'un coup magistral un agent de police européen, qui le poursuivait dans les rues de Nouméa un jour de bagarre entre indigènes. Les pères l'ont baptisé du nom de "Joseph".

C'est dans cette église, qu'officiait jadis un prêtre renommé pour sa bonté envers les condamnés, le père Jeannin, que se firent quelques-uns de ces fameux mariages entre forçats et femmes condamnées ou reléguées, voire même entre un forçat et une jeune fille libre comme celui du No 22.455 et de Madeleine Maspolie.

Les reflets jaunes des vieux vitraux donnent aux fidèles des Dimanches, vieillards rasés, silencieux sous la casaque de toile grise propre et repassée pour ce jour là, des aspects sinistres et terrifiants. Quelques femmes ou filles de surveillants complètent cette assistance, sur laquelle l'harménium, dans un décor bouffon, jette parfois ses notes gaingantes et faussées.

Dans les salles des malades, ou s'alignent lamentables des séries d'êtres livides, résignés, attendant patiemment la mort qui tarde, le service d'infirmier est fait par des condamnés. Et quel service ? C'est la gent exploiteuse par excellence, la secte des dévaliseurs de morts, chez lesquels tout sens moral a depuis longtemps disparu. Les autres les appellent "Vampires"

arrachant à leurs frères moribonds, jusqu'à leur dernier sou, exigeant clandestinement un paiement pour leurs soins, ne reculant devant aucun procédé pour arriver à leur fin. L'un d'eux se faisait de gentils revenus en faisant payer jusqu'à un franc l'injection de morphine prescrite par le médecin. La



mort d'un malade est le plus souvent pour eux une aubaine, surtout si ce dernier passait pour cacher dans le tréfond de son... intimité quelques économies durement acquises. Quelques rares infirmiers sont franchement dévoués

mais la plupart sont des bandits, dont on n'arrive jamais à surprendre l'ignoble commerce. On les conserve néanmoins, nous dit l'estimable docteur qui nous pilote, par ce que leur remplacement devient de plus en plus difficile et que malgré tout, ils possèdent parfois quelque compétence. L'un d'eux est le modèle des secrétaires, c'est Morisset, un ancien notaire, maintenant âgé de plus de cinquante ans, qui fut à 28 ans condamné à mort par la cour d'assises du Loiret et Cher pour assassinat. Morisset est d'une parfaite correction et d'une exquisite politesse. Solitaire, vivant à l'écart de la plèbe bagnarde, il fait chaque soir, seul, une longue promenade sur le bord de mer et dans les coins les plus déserts de l'île.

Somme toute, l'hôpital du Marais est encore la terre promise des vieux condamnés, qui laissent couler dans l'inaction et un bien être relatif la fin de leurs

jours malheureux.

Nous sortons de l'hôpital en traversant une petite ferme modeste ou cerfs et biches, canards et poulets, lapins, chiens et



et chats entretiennent entre eux les meilleures relations. Avant de franchir la barrière, que nous tient obligeamment ouverte un vieux bonhomme de concierge d'origine prussienne, actuellement fabriquant de paniers, nous passons

devant la demeure du pharmacien de l'hôpital. Un jet d'eau ingénieusement imaginé, entretient la fraîcheur sous l'épaisse

végétation, ou volent en sifflant de des nuages de moustiques.



C'est à l'heure où l'on rentre le condamné qui remplit l'office de pêcheur pour l'hôpital. L'épaule chargée d'un filet, il nous ouvre avec empressement son sac débordant de quelques beaux spécimens des poissons dont l'abondance sur les côtes ca-

lédoniennes est une véritable richesse pour ce pays. Il y a des saumons, dorades, bossus, rougets, dormeurs à bec de perroquets. Tout ce stock est destiné, théoriquement, à l'alimentation des malades de l'hôpital. Mais le pêcheur ne donne pas volontiers gratuitement ses prises... et puis, il doit satisfaire d'abord à les exigences du personnel.

Mais il faut songer au retour. La voiture de l'Administration nous attend pour nous reconduire à la pointe Lambert, vis à vis de Nouméa, d'où un canot, monté par des canaques de Li-

fou,viendra nous prendre à la tombée du jour .Et nous nous his-
sons,non sans peine ,dans cette charrette pittoresque et grossiè-
re ,œuvre du bagne,peu prévue pour des dames ,pour lesquelles à
elle devient, en raison de sa hauteur,difficilement accessible.
Elle est bien conforme au type spécial,facilement reconnaissable
en Calédonie,que prennent tous les articles sortis des Ateliers

de l'Administration.

Le vieux condamné ,qui la
conduit,nous reçoit d'un air
grognon,mécontent de notre len-
teurs. C'est la plus mauvaise
tête de bague,nous dit le doc -
teur qui nous accompagne,bon
coeur au fond,mais éternellemen
grincheux. On l'appelle ici "La



Rutin,dit "La chique" 54 ans,ancien
charretier des environs de Laon,con -
damné à l'âge de 26 ans par la cour
d'assises de l'Aisne à 5 ans de tra -
vaux forcés pour vol qualifié.Main -
tenu au bagne à la suite de condamnations.
ultérieures. ~~.....~~

Chique,car il machonne mê-
me en dormant son baton de
tabac comprimé,qui est une
monnaie courante à l'inté-
rieur du pays,dans les ai-
nes et en général:
dans toutes les tribus es-
naques du Pacifique.

Cependant ,que tournant le dos au soleil couchant,
dont l'horizon s'embrase magnifiquement ,nous suivons la côte par
une délicieuse route en corniche,le Docteur ,qui sert depuis trois
ans sur les pénitenciers,nous confie ses ^{sentiments} sur l'avenir du
bagne Calédonien.Elles sont nettes. Attendu qu'il meure à l'hôpi-
tal des transportés environ un condamné par jour,attendu que les
apports de libérés que rejette la colonie sur le bagne sont un

peu compensés par la sortie de ceux, qui atteignent leur libération, la transportation en Nouvelle Calédonie, dont l'effectif total n'exécède guère aujourd'hui 1000 individus, n'a plus que pour trois années de vitalité. Les classements d'impotents augmentent de jour en jour à bref délai, ce sera la concentration de tout l'élément pénal sur "Le Marais". L'hôpital de la transportation, que vous venez de visiter, deviendra fatalement l'hospice, le banal asile de vieillards, qu'éteindront, dans le lugubre silence de ce coin de l'île, les anciens dilettantes du crime ou du vol qualifié, les professionnels du surin ou de la pingé monseigneur.

" Je sais bien, ajoute à mi-voix notre cisérone, que l'Administration est tenace. Elle tient à la vie et son Directeur actuel lutte ardemment pour continuer à entretenir un cadre considérable de fonctionnaires aussi encombrants et inutiles qu'onéreux pour le budget, car cet état major de chefs de bureau et de commis, qui vivent autour de la Direction, semble, aux yeux d'un Ministre trop lointain et mal informé, conserver à l'Administration ses airs d'importance et son rôle indispensable. Néanmoins son agonie est proche et le grand personnage, qu'est ici le Directeur, doit sous peu céder la place à un simple commandant de pénitencier, dont les fonctions seront d'ailleurs loin d'être accablantes. Songez, continue le Docteur, après un temps, que le budget continue à prévoir 4 médecins attachés à l'Administration, alors que deux d'entre nous suffiraient à la besogne. Cependant, la plupart de nos camarades des colonies, du Soudan ou de l'Indo-Chine, s'épuisent de surmenage, restant quand même et bravement à leur tâche dans l'attente du remplaçant ou de l'aide, qui n'arrive pas. Je ne pense pas néanmoins, que connaissant les procédés véritablement ineuis, qu'emploie cette Administration à notre égard, ces pionniers bienheureux de la brousse soudanaise ou de la jungle

extrême orientale songeraient à envier notre existence pénitente, où la dignité du médecin se trouve parfois gravement offensée."

Attristé par ces révélations un peu inattendues, que notre petite expérience des choses calédoniennes, nous aide déjà beaucoup à comprendre, nous attendons sur l'appontement ~~de la~~ ^{de} pierre du Camp Est, ou un youyou, envoyé à notre intention par l'aimable ~~stationnaire~~ ^{stationnaire} commandant du stationnaire "Le Kersaint", nous amène en quelques minutes à la coupée du croiseur.



L'ANCIEN CAMP EST, ASILE DE LIBÉRÉS.

Véritable cour des miracles, l'ancien camp Est, situé sur la partie de l'île Nou, qui regarde Nouméa, est destiné aujourd'hui à héberger les libérés impotents, qui sont devenus une gêne pour la Colonie. C'est là que l'Administration, bonne mère recueille toutes les épaves de la libération, tous ceux qui, las de la vie de trimardeur, épuisés de fatigue et de maladie, se traînent léthargiques dans les villages de la brousse et jusque dans les rues de Nouméa, qu'ils la police les ramasse un beau jour. L'asile des libérés est, comme le Camp central, un ensemble de bâtiments ou casernes, disposés en un quadrilatère, qu'entourent de hauts murs. La moitié du terrain, en contre bas, est transformé en potager, dont les quelques légumes sont vendus par les asilés en échange de bâtons de tabac ou de verres d'alcool.

Ils sont là plus de 150 hommes, couchant dans ces cases sur des lits de sangle infects où grouille la vermine. Une acre odeur de bétail humain se dégage des abords des cases, assailli de déjections. Rien n'est lamentable et répugnant, comme la traversée de ces dortoirs. Écoeuré, nauséeux, l'on passe rapidement pour fuir l'imprégnation de ses émanations fâcheuses. Les quatre premières cases, les seules véritablement remplies et peut-être un peu mieux tenues, sont affectées aux malades. Ici, la rangée des aveugles, qui étonnent par l'impassibilité de leurs faces, aux globes inertes. Ici, dans un fond de salle, deux vieillards moribonds, comme desséchés sur leur grabat, qui râlent avec des grimaces sous une nuée de mouches. Lorsque les mouches, qui sentent la mort, volent autour d'un malade, il est

temps de clouer la caisse ,ou on l'enfoura "nous confie le surveillant, qui seul, avec quelques vieux, bénévoles, qui s'improvisent infirmiers, a la charge de ces gens là.



Dans une autre salle , toute une théorie de paralytiques, dont quelques uns sont péniblement assis sur leurs paillasses, laissant pendre leurs jambes molles, privées de vie. Plus loin un petit vieux, au visage cyanosé, crache ses poumons avec des efforts angoissants.

La mort leur arrive, comme un service rendu, à ces miséreux, dont toute l'existence fut un long calvaire, commencé le long des routes arides de France ou dans les rues étroites d'un quartier populaire d'une ville industrielle, continué dans ce milieu abject du bagne où, de bonne heure la Métropole les plongeait pour s'en défendre en les éloignant et y les amener, à dérision, calvaire, qui se termine enfin pour eux sur ces côtes calédoniennes désolées, où, traqués par la Gendarmerie impitoyable, ils cherchèrent en vain un peu de douceur à l'existence.

Citons plutôt les doléances de l'un d'entre eux qui dut vivre jadis dans un milieu social plus relevé:

Marche ,traîne ton corps fatigué, las de vivre

En proie à d'atroces douleurs

Marche avec tes chagrins, tes peines ,tes alarmes

Avec la mort dans l'âme et le stigmate au front

Méprisé des civils, traqué par les gendarmes

Comme suspect ou vagabond.

Erré de mont en mont, frappe de porte en porte

Demande du travail, implôre des secours

Aux accents de la voix des vieillards de ta sorte

Seuls les échos ne sont pas sourds.

Le coeur du genre humain est froid comme le marbre

L'égoïsme a chassé toutes les bonnes moeurs -sic-

Va, n'attend rien de lui, couche toi sous un arbre

Sur un lit de feuilles et meurs :



Les libérés aillés du Camp Est et les condamnés en cours de peine se méprisent mutuellement. Pour un empire, le "liboché" ne troqueraït les haillons civils, dont il est fier, contre la blouse de toile neuve d'un forçat. Les grands feutres loqueteux dont ils aiment à se couvrir le chef, leur donnent des allures é de bandits. Voici la photographie des trois plus solides gail - lards de l'asile. Celui du milieu est un arabe, ancien roi de

Après avoir souffert et gémé dans un gâgne
 Durant trente cinq ans , sa grâce arrive enfin !
 Va, maudit, va crever au pied d'une montagne,
 De froid , de misère et de faim.

Peut-on s'apitoyer sur ton sort ? oh ! ta perte
 Sera même un bienfait pour tout le genre humain.
 Allons! pars, sans argent , sans effets, sans couverture
 Et ton vieux bâton dans la main !

Tu n'es plus bon à rien et tu courbes l'échine.
 O, malheureux vieillard sous le moindre fardeau.
 Quoi! tu parles d'aller t'embaucher à la mine !
 Mais tu n'y gagnerais pas l'oeur !

À la mine d'ailleurs il faut des bras solides,
 Vigoureux, n'ayant pas atteint les cinquante ans,
 Et lorsqu'elle -sic- verra ton front creusé de rides
 Tout recouvert de cheveux blancs.

Elle te toisera d'un regard ironique
 Tout mêlé de mépris, et d'un air de dédain
 Tournant sur ses talons, n'attendant ta réplique -sic-
 Te dira: "passe ton chemin! "

Marche, marche, maudit, et sans un sou ni maille,
 Sous les feux du soleil ou bien sous un ciel noir,
 Et, grêlotte de froid sans ta botte de paille
 Avec ton ventre creux le soir.

Lève toi chancelant, faible comme un homme ivre
 Lorsque sur toi l'aurore aura versé ses pleurs

désert sud-oranais, venu au bain, il y a bien longtemps à la suite de meurtres et de pillages de convois. Il remplit mainte-



nant au Camp Est l'office de berger, des chèvres appartenant au personnel. Les dactylographes, anciens voleurs, occupent les loisirs de leur retraite à ramasser sur la côte des coquillages variés, qu'ils portent ensuite vendre à Nouméa.

Le libéré asilé valide, en effet - c'est une espèce qui va se raréfiant - peut être autorisé parfois à se rendre



à Nouméa, moyennant ce qu'il doit verser dans la caisse de l'Administration pour le prix de son passage. Les passagers de cette classe, lorsqu'il y en a, sont alors tenus de se dissimuler dans les jambes des condamnés canotiers, entre les bancs des rameurs. Beaucoup ne cessent de récriminer contre ces situations des plus inconfortables, qu'on les oblige d'accepter. Les permissionnaires doivent réintégrer l'asile par le canot de service du soir, sous peine de châtiement. Les aveugles même arrivent à jouir d'une telle permission, lorsqu'un de leurs camarades, compatissant qu'intéressé, consent à les guider.

Des asilés privilégiés ont obtenu de l'Administra -
tion la faveur d'occuper quelques mauvaises cases, isolées

Est.



ils vivent en semi-séjournaires, cultivant de petits jaré
dins et se livrant aux plaisirs de la pêche sur les rochers
de la côte. L'un d'eux, à tour de rôle, se rend chaque jour au
Camp y " faire le plat ", c'est à dire y chercher les rations
que l'Administration généreuse continue à leur allouer .

La distribution de la provende quotidienne dans
la cour du Camp, provende à laquelle ces retraités préten -
dent avoir un droit, puisqu'ils furent pendant des années " x
"au service de l'Administration", ne manque pas de pittores -
que. Deux fois par jour à la même heure, une fantastique théo -
rie d'êtres bancals et crasseux s'aligne à la porte de la u
cuisine, comme attendent, dans les quartiers populeux de Paris
les miséreux en quête de la " Bouchée de pain " ou de la "
Soupe populaire ". Ceux-ci, sous leurs couvre-chefs déchirés
et leurs loques grasseuses, avec leurs faces cirqueuses, bouf -
fies ou ratatinées sont véritablement des êtres ravagés, in -
vraisemblables. A l'appel de chaque plat, chacun s'avancé , avi -
de, jaloux du voisin, à peine reconnaissant à l'Alma mater" de
la pitié charitable, qu'elle leur témoigne.

Comme à l'hôpital du Marais, la mort sévit au Camp Est impitoyablement. Il s'y produit, en moyenne, deux ou trois décès par semaine. Ceci n'est pas pour surprendre, puisque la moyenne de l'âge des asilés est aujourd'hui, d'après nos calculs, de 64 ans.

C'est un ancien coutelier parisien, le condamné Fontaine qui est chargé, en dehors des visites du médecin, des soins - et quels soins ? - à tous ces vieillards.



Fontaine forme avec Lequet, un ancien écuyer, que le Tage conduisit à la Nouvelle il a 80 ans, un ménage que l'on cite comme modèle. Ces deux serviteurs, parfaits en apparence, doivent en réalité s'entendre à merveille pour l'exploitation méthodique, connue et tolérée de cette horde de miséreux, que renferme le Camp Est. La grande coupable de cette misère est l'Administration, qui persiste à maintenir un matériel hors d'usage (-1-), ainsi qu'une surveillance réduite, insuffisante, dérisoire.

Le break du pénitencier, si aimablement laissé à notre disposition par le Commandant, nous attend sous l'admirable allée de flamboyants, qui longe le mur du

-1- Il n'y a pas, pour l'année 1911, plus de 40 chemises pour les 110 hommes en traitement à l'infirmerie. Le reste est à l'avenant.

Comme à l'hôpital de Malais la mort survient au Camp 242
 Impitoyablement. Il n'y a pas de moyen, de traitement, de
 soins par lesquels on peut empêcher la mort. Les malades
 meurent de la rage des années sans aucun traitement, d'après nos cas
 dans de 60 ans.

C'est un ancien conseiller parisien, le commandant
 Fontaine, qui est chargé, en dehors des visites de médecine
 de distribuer des soins et de faire ? - à tous ces vieillards.



Le 1er septembre 1911, le commandant Fontaine, qui est chargé
 de distribuer des soins et de faire ? - à tous ces vieillards.



Le 1er septembre 1911, le commandant Fontaine, qui est chargé
 de distribuer des soins et de faire ? - à tous ces vieillards.

Le 1er septembre 1911.

Camp. Deux chevaux piaffant impatients, splendides spécimens



mens de cette belle race calédonienne, nous enlèvent avec les claquements de fouet d'un condamné raide, mais de physionomie sympathique, stylé comme un cocher de maître.

En quelques minutes, nous dépassons "La Vacherie", vaste champ ainsi dénommé, par ce qu'il sert de pâture au bétail et aux chèvres du pénitencier. Dominant toute la rade, nous suivons la mer par une route à pic, bordée de hauts arbres, malheureusement dégradés, comme toutes choses publiques dans ce pays d'occupation française, par la main vandale des canaques. Il est, en effet pénible de constater partout, à chaque pas que l'on fait en Calédonie, dans les villes comme dans la brousse, combien les Administrations font preuve d'une coupable négligence dans l'entretien des rues, des routes, des monuments publics, des arbres entaillés jusqu'à la mort, qui ornent les promenades ou les jardins. Il n'est pas un arbre, si jeune, soit-il, qui ne soit véritablement massacré par les couteaux des indigènes, animés de la fureur de détruire et d'inscrire partout leurs noms.

LA PRESQU'ILE DUCOS.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

C'est une longue arête montagneuse, qui, partant de la côte calédonienne à 8 kilomètres de Nouméa sur la route de Bourail, ferme la rade de Nouméa sur tout son côté Nord-Est. Entre la presqu'île et l'île Nou, que nous venons de quitter sur une chaloupe à vapeur, un bras de mer, battu des vents alizés, sert de passe aux navires de faible tonnage.

Nue, aride, brûlée des vents salins et du soleil, la presqu'île offre un aspect désolé, plus triste encore que celui de l'île Nou.

Vis à vis du Camp central des condamnés, le massif de la presqu'île Ducos, occupé par la rélévation, se creuse de trois petites vallées, séparées, celles de Tendu, de M^{bi} et de Numbo. C'est dans ces vallées qu'on trouve les bâtiments réservés aux derniers rélégués de la Nouvelle. Il n'en reste plus aujourd'hui que 300, qui tendent à disparaître, plus vite encore que les condamnés.

Primitivement, Ducos avait été affecté aux ~~prisonniers~~ déportés de la Commune, qui devaient être, suivant la loi du 15 Mars 1872, maintenus dans une enceinte fortifiée. On les interna à Numbo dans des cases séparées. Deux de ces cases furent longtemps célèbres, puisqu'elles abritèrent Louise Michel et J. Rochefort. La vallée du milieu, celle de M^{bi}, était réservée aux troupes; celle de Tendu, aux déportés arabes.

Après 1890, qui apporta l'amnistie des victimes de l'insurrection communaliste, Ducos servit à héberger les forçats libérés, condamnés à de nouveaux emprisonnements. Les dé-

portés arabes , auteurs de la grande insurrection de Soukha-
ras et de la grane révolte de la Kabylie orientale en 18-
71 furent laissés dans leur paisible retraite de Tendu.

Aprés d'eux vint habiter, dans une case séparée
vers 1888 un ancien adjudant de la garnison d'Antibes, le
nommé Chatelain, accusé d'avoir vendu un fusil Lebel à
l'Allemagne, pour pouvoir satisfaire aux désirs d'une fem-
me.

Aujourd'hui, on peut se rendre par terre aux pénitene-
ciers de Ducong la route, bien mal entretenue, est à peine
carrossable. Néanmoins de Nqmén, un bon cheval vous y porte
en une heure et demie. Vingt minutes suffisent par la voie
de mer pour effectuer le voyage.

La chaloupe à vapeur, qui transporte quotidien-
nement les vivres du chef-lieu sur le pénitencier, nous y
déposa un matin. Nous sommes, au débarcadère, accueillis par
un Commandant très aimable.



A l'arrivée, quelques maisons blanches, perdues dans l'
la verdure, donnent un air de coquetterie à ce groupe péni-
tenciaire, abrité dans un fond et couronné sur la hauteur
du col, qui sépare les vallées, par quelques légers de

fonctionnaires, aujourd'hui déserts, mais semblant néanmoins assez bien conservés. Un vaste potager s'étale sous un rideau de cocotiers et flamboyants, puis le long de la colline que nous gravissons s'étagent la maison du Commandant, les bureaux et des habitations de surveillants.

Le col franchi, nous descendons la pente qui, sur l'autre versant, aboutit au Camp des relégués, à Tendu. De nombreuses et vastes cases, bâties sur le modèle connu, entourées d'un mur d'enceinte, abritent les dernières épaves de la rélegation. On en compte à peine 200 à Tendu, alors que que le camp pourrait en contenir un millier. L'endroit paraît lugubre: d'un côté, la côte plate et vaseuse qui découvre à marée basse des nappes marécageuses; de l'autre, une colline sans végétation, dans laquelle est taillée à mi-côte la route qui conduit à Nouméa.

La visite à Numbé est plus sensationnelle, plus riche en souvenirs. Les ouragans et les cyclones y ont bien un peu dispersé les restes des masures d'antan, devenues historiques. C'est de ce cirque de Numbé qu'on fit l'enceinte fortifiée où l'on parqua les "Communards". Des sentinelles placées à portée de voix et toujours en éveil, couronnaient les crêtes, formant ainsi un cordon continu, infranchissable.

Certains le franchirent cependant; parmi les évènements, celle d'Henri Rochefort est restée mémorable. Au fond de la baie, sous une brousse inextricable de cassias et de lentanas, on vient de mettre à jour les pierres, qui servaient de fondation à la case de Rochefort. Sur les bords boueux de la plage, deux cocotiers restent les seuls témoins de son évasion, devenue une légende à la Nouvelle. avec

mille précautions, par une nuit noire ; se glisser dans l'eau sombre de la baie ; atteindre une embarcation toute grée, qu'un providentiel hasard avait mis là en dérive ; gagner un voilier anglais, qui , dans le port, préparait son départ pour la nuit ; se dissimuler avec soin derrière les ballots de marchandises qui encombraient le pont ; passer inaperçu de la



dernière visite de la douane et des garde-chiourme, fut pour Henri Rochefort un jeu, ou il déploya des trésors d'adresse et de malice.

Non loin de la case de Rochefort, était celle de Louise Michel, cette princesse de l'anarchie, qui a laissé ici le souvenir d'une femme charitable, dévouée pour les malheureux ou les malades.

Parmi les ruines éparses, il ne reste plus à Numbo, qu'un bâtiment carré, servant jadis de prison aux femmes reléguées, puis, tout au bas de la colline, trois bâtiments allongés, sans étage, anciennes casernes de soldats et de surveillants, aujourd'hui infirmerie et asile d'impotents pour les vieux relégués, que les forçats dans leur argot dénomment avec mépris " les trappistes ".

Mais c'est une trappa horrible, que cet asile de

Numbo. Rien n'égala en horreur cette visite. Nous songeons aux fameux "trains blancs" dont Zola nous traça la hideur. Ce sont les mêmes êtres humains râlant, secoués de fièvre et de douleurs dans la puanteur de salles exhalant le phénol et les gaz des déjections. C'est une délivrance que d'en sortir, avides que nous sommes d'aspirer l'air pur du dehors.



Et, à chaque pas, au cours de nos pérégrinations // dans ces vieux bagnes, nous nous demandons avec angoisse en voyant ces êtres souillés et haillonneux, ces grabats pourris, ces bâtiments qui se délabrent, où 'passe tout l'argent des dépenses, dont l'Administration agrémente son budget. On dit, que le système de la "gérouille" est en honneur ici. Est-ce le contact du bain ?

Nous n'écouterons pas des bruits qui courent sur l'honorabilité douteuse de certains surveillants, qui, pris la main dans le sac, sont encore dans les rangs de l'Administration. Mais constatons, en passant, la déplorable tendance, qui se trouve dans cette Administration pénitentiaire, comme dans beaucoup d'autres, à étouffer des scandales, qui nécessiteraient parfois d'

de gênantes explications. Et puis... en général, les témoins ne sont que des condamnés. Ceux-ci ne sauraient être crus .



Qu'il nous suffise en terminant de noter que beaucoup de ceux , qui purent approcher les bagnes et X les étudier, sont assez enclins à partager l'opinion du forçat, dont nous fîmes notre avant-propos.

~~~~~



La pointe des Lépreux.

~~~~~

A l'entrée de la petite passe de la rade de Nouméa sur la pointe qui regarde l'îlot Frayssinet réservé au Lazaret, trois ou quatre maisonnettes, d'aspect propre et presque gai, forment ce qu'on appelle la Léproserie des condamnés de l'île Nou, ou encore la pointe des Lépreux.



Une douzaine de malheureux lépreux attendent là, depuis des mois qu'on veuille bien les embarquer sur un cô - tre à destination de l'île Art du groupe des Pelep. Les îles Pelep forment un petit archipel, situé à 50 miles de l'ex - trémité Nord de la Calédonie, archipel isolé en plein Océan Pacifique, où l'on castonne depuis longtemps tous ces parias du Pagne.



la pointe des lépreux.

.....

A l'entrée de la petite passe de la rade de Nouméa sur
la pointe qui regarde l'île d'Orléans se trouve au lazaret,
trois ou quatre maisons, d'aspect propre et presque gai.
Toujours on dit qu'on appelle la léproserie des condamnés de l'île.
Non, ce n'est pas la pointe des lépreux.



depuis
les à
les de
trémie
politique, on l'on estonne depuis longtemps tous ces parties du
Borne.



Battue des vents et de la mer, dont les lames gigantesques fracassent les coraux sur les cailloux de la plage, cette pointe des lépreux dénuvés, comme abandonnée de la nature ne paraît pas être d'un séjour très enviable. L'impression de tristesse, que nous en rapportons, n'est pas faite uniquement du spectacle de ces malheureux, que nous nous attendions à voir mutilés et couverts de plaies purulentes. Ils ne sont, à première vue, pas plus repoussants que la plupart des pensionnaires des infirmeries, qu'il nous a été donné de visiter. L'un d'eux - celui, qui tient le milieu de notre photographie - porte sur les mains quelques taches lépreuses exsangues. Ses doigts, comme insensibles, semblent vouloir se détacher et tomber spontanément de ses mains. Son voisin de gauche perdit une jambe à la suite d'un ulcère de même nature. Un autre montre un oeil, rongé par un mal, dont l'origine ne paraît pas douteuse. Les autres malades sont porteurs de petites tumeurs ou présentent, par places, des plaques de peau morte, indolore.

Ces lépreux restent, toute la journée, dans leurs cases. Un condamné, qui, remplit après d'eux les fonctions d'infirmer et d'intermédiaire, est tenu de leur apporter leurs vivres du Camp. Dès demain, on doit lui confier un nouveau pensionnaire, qui perdit la vie non après son arrivée au Bagne et se voit aujourd'hui, pour finir, classer parmi les Lépreux. N'est-ce pas là le comble de l'infortune ?

AAAAAAAAAAAAAAAA

TABLE DES MATIÈRES.

	pages
Avant-propos	1
Le bagne d'aujourd'hui	1
L'île Nou - Géographie	2
..... - Historique	4
Le Directeur - L'espionnage au bagne	5
Une visite à l'île Nou - Formalités.	7
Le voyage	8
Le débarquement	9
Les évasions - Giguët	9
Les Robinsons du Pacifique	10
Le pénitencier- Dépôt	12
Les condamnés	13
Le tambour du Camp - La père Macé	14
L'aspect du Camp	15
Le vice au Bagne	16
L'argent - Le commerce au bagne	17
Gallo	17
La promiscuité au bagne	18
Le bagne régénérateur	19
Le crime au bagne - Thovin	20
Le quartier cellulaire - La détention	21
Une opinion autorisée	22
La peine d'encellulement	23
Les fouilles - Cruel geolier	23
Lespès	24

	pages
Surveillants militaires	25
Aras Mortalité / hôpital des transportés	32
Mortalité	32
L'asile des fous	34
Berezowsky	37
Le service de l'hôpital	39
Josépho	39
Les infirmiers " Vampires "	40
Morisset	40
Le concierge et le pêcheur de l'hôpital	41
La voiture pénitentiaire-Le père "La chique"	42
L'avenir du bain - Le cluff pénitentiaire	43
L'ancien Camp Est, asile de libérés	45
L'infirmerie des asilés	46
Le calvaire du libéré	47
Types de libérés asilés	49
Asilés concessionnaires	50
La soupe au Camp Est	50
Fontaine et Lequet	51
Le brea ck du Commandant	52
Vandalisme et inertie administrative	52
La presqu'île Ducos	53
Situation et histoire	53
L'arrivée et la visite sur le pénitencier	54
Numbo, asile de rélégués	55
Une évasion célèbre-La case d'Henri Rochefort	56
L'infirmerie des impotents	57
La léproserie des condamnés-Types de lépreux	59